



Commune de ROCQUENCOURT

PLU PLAN LOCAL D'URBANISME



2.1 Diagnostic et état initial de l'environnement

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal
en date du 19 décembre 2011

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION	5
1. La ville dans son contexte	6
2. Présentation du territoire communal.....	7
II. DIAGNOSTIC TERRITORIAL.....	8
A. Morphologie et paysages.....	9
1. Histoire et urbanisation.....	9
2. Le patrimoine architectural et urbain.....	12
3. Un territoire aux fonctions urbaines bien identifiées.....	14
4. Un territoire qui possède des entités très marquées	15
5. La diversité des formes urbaines	16
6. Les espaces mutables ou sous-utilisés.....	21
B. Fonctionnement du territoire	25
1. Les équipements	25
2. Les transports et déplacements.....	32
III. DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE	36
A. Les habitants.....	37
1. Le dynamisme démographique après-guerre ; la baisse de la population à partir des années 80.....	37
2. Les facteurs d'évolution de la population	38
3. La structure par âge de la population.....	39
4. Les ménages	40
5. Les caractéristiques socio-économiques de la population	41

B. Les logements.....	44
1. La taille des logements.....	45
2. La typologie des logements.....	46
3. Le statut d'occupation des résidences principales.....	47
4. Le marché du logement	47
5. Le logement social.....	48
6. Le Programme Local de l'Habitat	49
C. Les activités économiques.....	50
1. Les secteurs d'activité	50
2. Les établissements économiques	51
3. Les sites d'accueil d'activités économiques	52
IV. ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT	53
A. Caractéristiques générales.....	54
1. La topographie.....	54
2. La géologie	56
3. L'hydrogéologie	57
4. L'hydrologie	60
5. Le climat.....	63
B. Les espaces naturels	64
1. Les espaces boisés.....	64
2. Les espaces protégés au titre de la loi du 2 mai 1930 : site inscrit, site classé	70
C. Le paysage	73
D. Les risques et nuisances.....	77

1.	Les nuisances sonores.....	77
2.	La qualité de l'air et les pollutions atmosphériques	79
3.	Les risques d'inondation	80
4.	Le retrait et gonflement des argiles.....	80
5.	Les risques liés aux transports des matières dangereuses.....	81
6.	Les risques technologiques et industriels.....	81
E.	Les réseaux techniques urbains.....	82
1.	Le réseau d'eau potable.....	82
2.	Le réseau d'assainissement et d'eau pluviale.....	83
3.	La gestion des déchets	84

I. INTRODUCTION

1. La ville dans son contexte

Rocquencourt constitue l'entrée nord de l'agglomération de Versailles. Située à 20 kilomètres de Paris, elle est à la croisée d'axes de circulation importants, formant le fameux « triangle de Rocquencourt », connu pour son fort trafic et ses encombres.

La commune fait partie de la Communauté d'agglomération « Versailles Grand Parc » regroupant 14 communes sur 9 700 hectares comptant plus de 185 000 habitants.

La densité de population est de 1 198,9 habitants par km² sur la commune.

Elle est entourée par les communes du Chesnay, de Bailly, La Celle Saint Cloud, Versailles, Louveciennes.

Située à 147 mètres d'altitude, la commune est incluse dans le bassin versant de la Mauldre, affluent de la Seine. Elle est traversée par le ru de Chèvreloup (dit des « eaux bonnes à boire ») qui traverse l'Arboretum de Chèvreloup.



2. Présentation du territoire communal

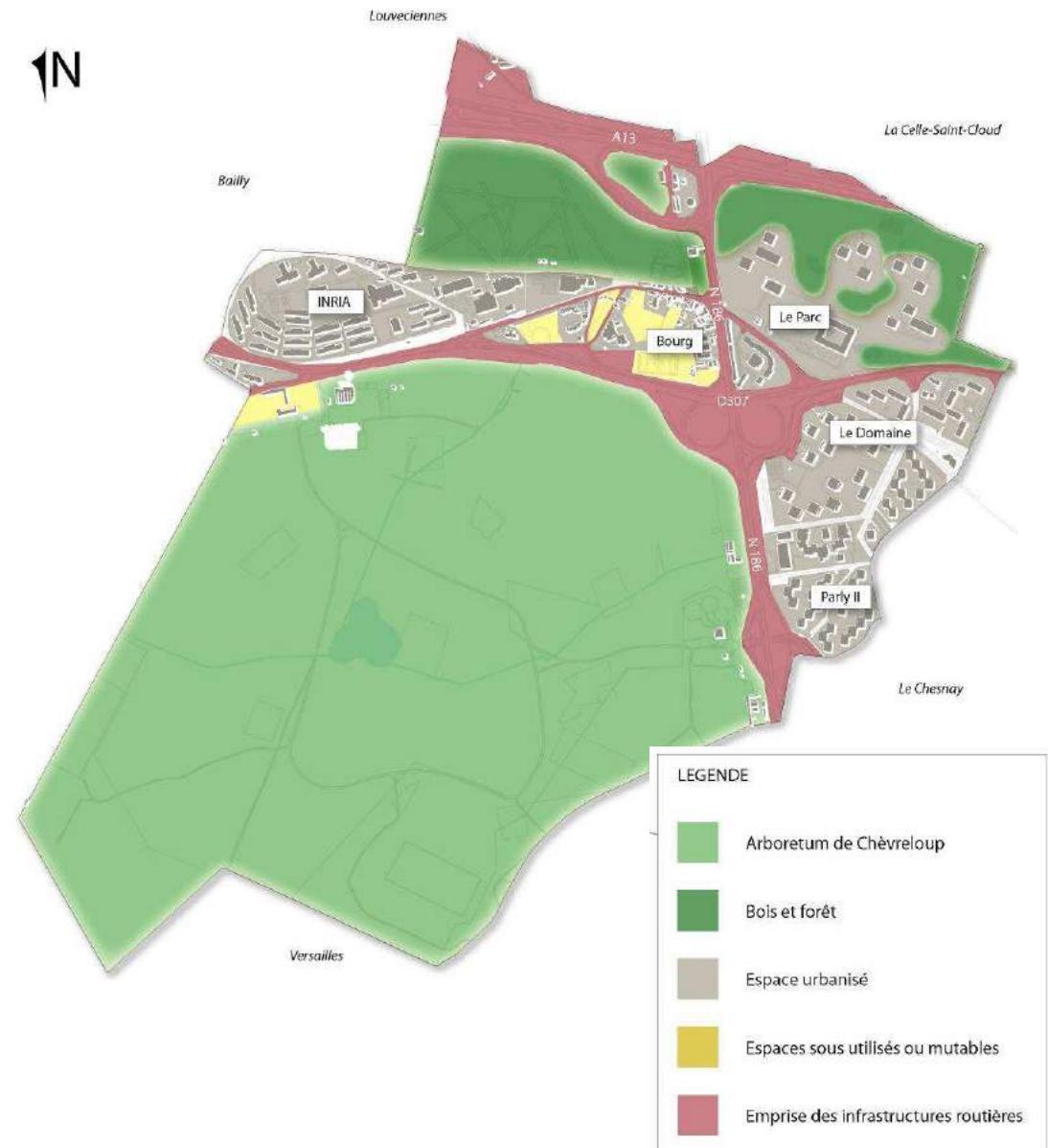
Rocquencourt bénéficie d'une situation privilégiée entre les 77 hectares du milieu urbain sur lesquels se répartissent le Bourg, le Parc, quatre résidences de l'ensemble immobilier de Parly 2, le Domaine, l'INRIA et les 200 hectares du milieu naturel comprenant principalement l'Arboretum national de Chèvreloup, les coteaux boisés de la forêt domaniale de Marly et une partie de la plaine du « Trou d'Enfer ».

La commune est également marquée par d'importantes emprises routières, notamment l'échangeur entre la RD 186 et la RD 307 qui, si elles participent à sa bonne accessibilité, morcellent le territoire et gênent son fonctionnement.

L'urbanisation de la commune se répartit de la manière suivante : Au nord-ouest de l'échangeur, le bourg ancien de Rocquencourt et le « Camp de Vauluceau », ancienne caserne de l'armée américaine, aujourd'hui occupé par l'INRIA (Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique) et en partie par les Sapeurs-Pompiers de la Ville de Paris.

Au nord-est de l'échangeur, le « Parc de Rocquencourt », résidence de 237 logements. Au sud-est de l'échangeur, deux ensembles résidentiels. Les résidences Muette, Gabriel, Passy et Louvre (538 logements), font partie de l'ensemble immobilier de Parly 2. La résidence « Le Domaine » (520 logements). 80% des habitants de la commune vivent dans ces cinq résidences.

Au sud-ouest de l'échangeur, l'ancienne gendarmerie de Chèvreloup, et l'Arboretum de Chèvreloup.



II. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

A. Morphologie et paysages

1. Histoire et urbanisation

LES ORIGINES

La commune de Rocquencourt tire son nom du seigneur Roccon, Patrice de Thierry II, roi de Neustrie, et du suffixe curtum qui désigne en latin un domaine rural.

C'est à l'époque Mérovingienne, alors que l'Île-de-France, pourtant théâtre de nombreux affrontements entre princes rivaux, connaissait une importante croissance démographique, que le bourg de Rocquencourt se développa. Dès 862, Rocquencourt fut érigée en paroisse. Au début du 12^{ème} siècle, Rocquencourt, qui appartenait jusqu'alors aux moines de l'abbaye de Saint-Denis, eut des seigneurs qui en prirent le nom. Le domaine appartint ensuite à la famille des Thuméry (de 1475 à 1570), puis à André Blondet, contrôleur des finances du Dauphin Henry II. De 1564 à 1734, la famille Sanguin de Rocquencourt détient la propriété des terres de la commune. En 1780, le roi Louis XVI acquit la seigneurie de Rocquencourt. Après avoir pris possession de château, Madame de Provence fait démolir le château pour en faire construire un nouveau plus décoratif. Les travaux seront interrompus par la Révolution.



www.delcampe.net



« L'EMERGENCE D'UNE VILLE CARREFOUR »

La paroisse de Rocquencourt fut réunie avec celle du Chesnay en 1806 et son église Saint-Nicolas fut détruite en 1811.

En 1800, Rocquencourt est une commune vivante et dynamique, se développant au carrefour des routes de Bretagne et de Normandie. On y trouve alors un boucher, un boulanger, une sage femme, un tonnelier, un tisserand et un maréchal ferrant, ainsi que trois auberges.

LE DESENCLAVEMENT

Au début du 20^{ème} siècle, la France connaît un retour à la prospérité et un développement des techniques et des industries. Rocquencourt voit l'installation dès 1900 de l'éclairage public route de Maule, actuelle rue de la Sabretache. Au même moment, la commune voit l'arrivée d'un petit train qui relie Versailles à Maule. L'arrêt se situait face au bureau de tabac actuel, ce qui mettait la



commune à 20 minutes de Versailles. Ce train a permis le développement d'une économie de loisirs sur la commune, les parisiens y venant le week end. Il disparaîtra en 1938.

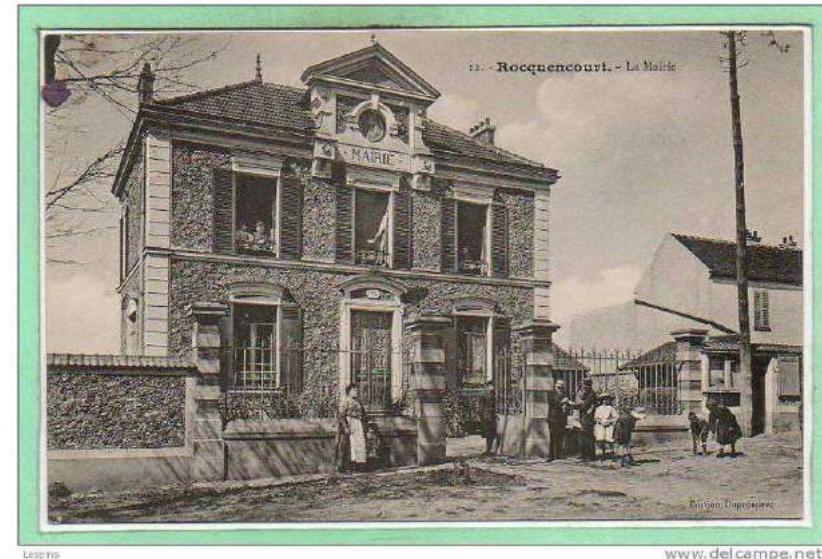
L'autre évènement marquant de la commune en ce début de 20^{ème} siècle est la construction de la mairie-école, inaugurée en 1906 et qui restera utilisée jusqu'en 1995. Cependant dès 1975 une école est construite rue de l'Etang pour accueillir les enfants des nouveaux quartiers du Parc, de Parly II et du Domaine.

LE GRAND DEVELOPPEMENT DE L'APRES GUERRE

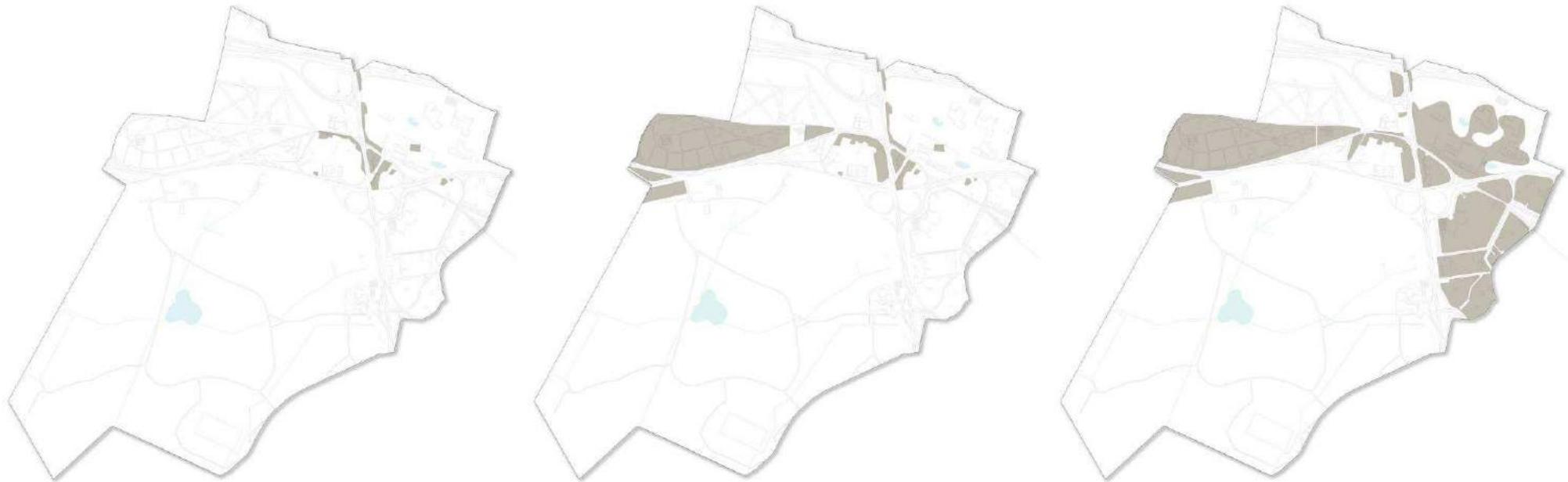
L'après-guerre a vu le véritable développement de la commune. Une nouvelle école de deux classes est construite en 1953. Le château de Rocquencourt, partiellement détruit par les bombardements ayant précédé la Libération, est démoli, et est remplacé par un programme de 237 logements dans 12 immeubles, ainsi que par un immeuble de bureau qui deviendra le siège de C.S.F. En 1964 démarre le plus grand projet immobilier du pays : les résidences de Parly II, comptant 274 immeubles répartis sur 100 hectares, sont en partie situées sur la

commune. En 1971, une modification des limites communales avec le Chesnay permet la construction des 4 résidences (La Muette, Gabriel, Passy et le Louvre) sur le territoire communal. De 1971 à 1977 l'évolution démographique fut très importante, la population passant en quelques années de 500 à plus de 3 000 habitants, après la construction du Parc et de Parly 2. Ceci nécessita la réalisation de nombreux équipements sur la commune : nouveau groupe scolaire, gymnase, assainissement du bourg, rénovation de la voirie, aménagement du parc forestier et des ronds points, création d'un conservatoire de musique et de danse, création d'un terrain de football... A partir de 1977 est réalisé le dernier grand ensemble immobilier de la commune, le Domaine, qui comprend 560 logements dont une quarantaine de logements sociaux.

D'après ROCQUENCOURT PAGES D'HISTOIRES de Jacques Leclerc



L'évolution de l'urbanisation

**1900**

Le bourg ancien se constitue à la croisée de la RD 186 et de la RD 307. Le château de Rocquencourt et son parc se situent à l'Est de la commune. L'espace bâti reste très restreint jusqu'à la seconde guerre mondiale.

1967

La partie Ouest de la commune se développe, le long de la RD 307, principalement par l'implantation en 1967 de l'INRIA (Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique), qui est toujours présente sur le territoire communal. Avant 1967, ces terrains étaient occupés depuis 1951 par un site militaire, quartier général de l'OTAN en Europe (Supreme Head Quarters Allied Powers in Europe – SHAPE)

2010

Entre la fin des années 60 et aujourd'hui, la commune a connu de grandes opérations immobilières toutes concentrées à l'Est de la RD 186. Il s'agit des résidences du Parc, de Parly II (à cheval sur le Chesnay) et du Domaine. De nombreux équipements, comme le stade, se développent parallèlement. La Mairie a été transférée à l'est de la RD 186 dans le cadre de l'opération « Cœur de ville ».

2. Le patrimoine architectural et urbain

Les protections au titre des Monuments Historiques

La commune est concernée par deux ensembles identifiés au titre des Monuments historiques :

- Le Palais de Versailles et dépendances, petit parc et dépendances, palais et parc des deux Trianons et dépendances, grand parc et dépendances – classement au titre des Monuments Historiques par arrêté du 31 octobre 1906, et complété par le Périmètre de protection des domaines classés de Versailles et de Trianon, fixé par décret du 15 octobre 1964
- Le Parc de l'ancien château de Rocquencourt – inscrit le 23 novembre 1946

La grille du château



La comtesse de Provence commence en 1781 la construction de ce château qu'elle confie à Charles de Wailly. Les travaux, interrompus par la Révolution, sont achevés par Domèvre-Bellan. Cette grande demeure classique est achetée en 1824 par la duchesse de Corigliano, nièce du prince Murat. Elle la vend en 1829 au banquier Fould. Sa petite-fille, Mme Furtado-Heine, fait aménager un parc où elle reçoit le tout-Paris. À son décès, la propriété échoit aux Murat, et Cécile Ney, princesse Murat, en est la dernière propriétaire. Occupé pendant la Seconde Guerre mondiale, le château est gravement endommagé par l'explosion d'un dépôt de munitions puis démolie en 1960 pour faire place à un ensemble résidentiel et un immeuble de bureaux occupé successivement par les sociétés CSF Thomson et Mercedes-Benz. Il ne reste que la grille d'entrée portant des initiales entrelacées : CFH, pour Cécile Furtado-Heine.

L'horloge

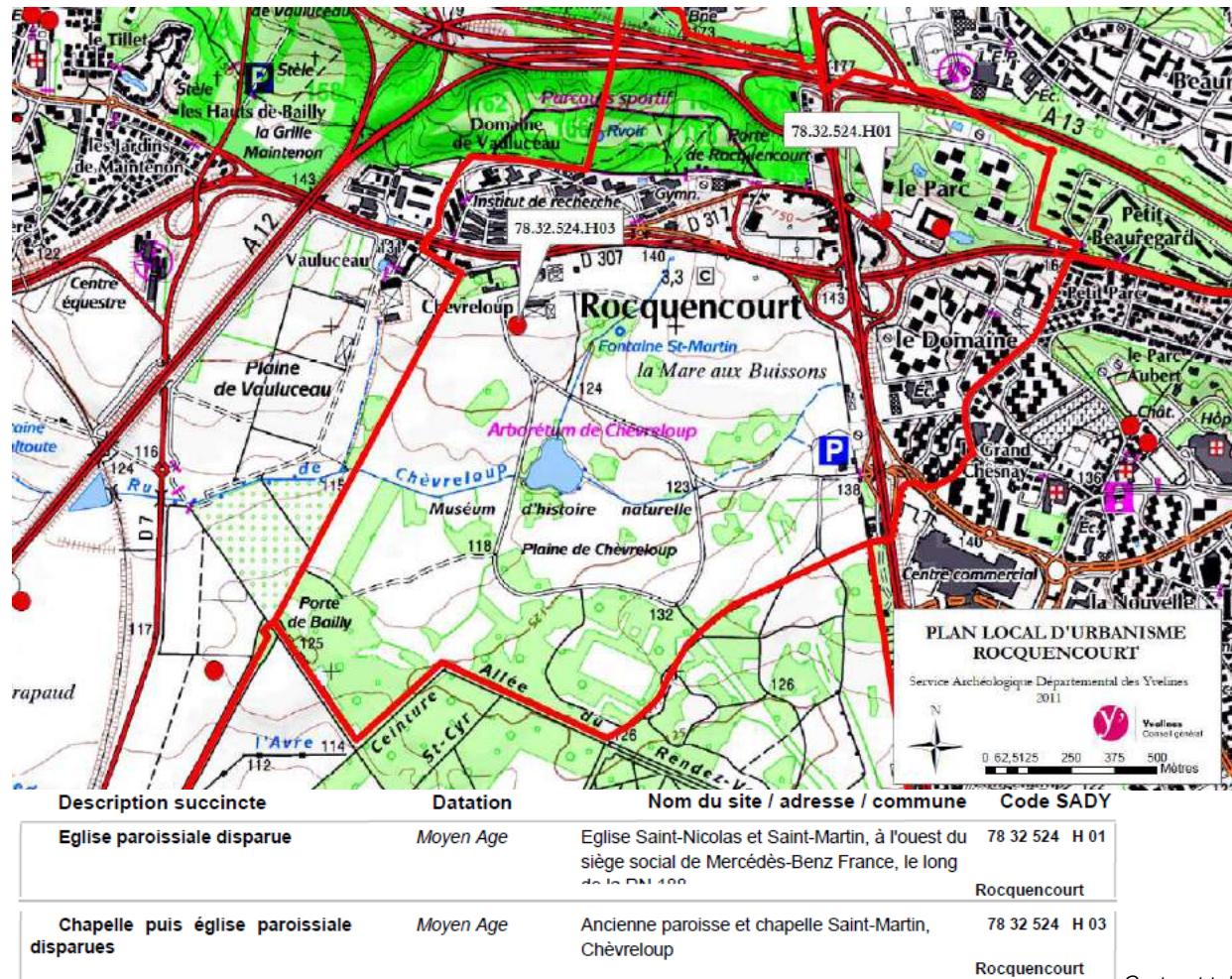
L'horloge qui se trouve au bord de la RD 186, face à l'ancienne mairie, date de 1844. Elle a été offerte à la commune par le maire de l'époque, Beer Léon Fould, banquier à Paris et père du ministre de la deuxième République et du second Empire, Achille Fould. Elle constitue aujourd'hui un repère important sur la RD 186 en marquant l'entrée du bourg de Rocquencourt. C'est un élément important de l'identité communale.



Les sites archéologiques

La commune compte deux sites archéologiques sur son territoire : l'église Saint-Nicolas et Saint-Martin et l'ancienne paroisse et chapelle Saint-Martin à Chèvreloup.

Chaque point inscrit sur la carte suivante l'est à titre indicatif et ne reflète donc pas la surface totale du secteur archéologique mais uniquement son centre.



Carte et tableau extraits du Porter à connaissance de l'Etat

3. Un territoire aux fonctions urbaines bien identifiées

Hormis ses 200 hectares de sites naturels et forestiers, l'urbanisation de Rocquencourt se développe sur 77 hectares, situés au nord de la commune, répartis entre l'activité économique, le logement et les équipements :

Des secteurs urbains restreints

L'urbanisation occupe moins de 28% du territoire communal. Rocquencourt connaît une forte densité démographique : 4 490 hab/km² pour ses zones urbanisées.

Son évolution est très contrainte par le passage des grandes infrastructures qui découpent l'urbanisation en 4 quartiers d'une part et par les espaces naturels et le patrimoine historique protégé important, qui constituent des limites à son expansion, d'autre part.

Des emprises importantes pour l'activité

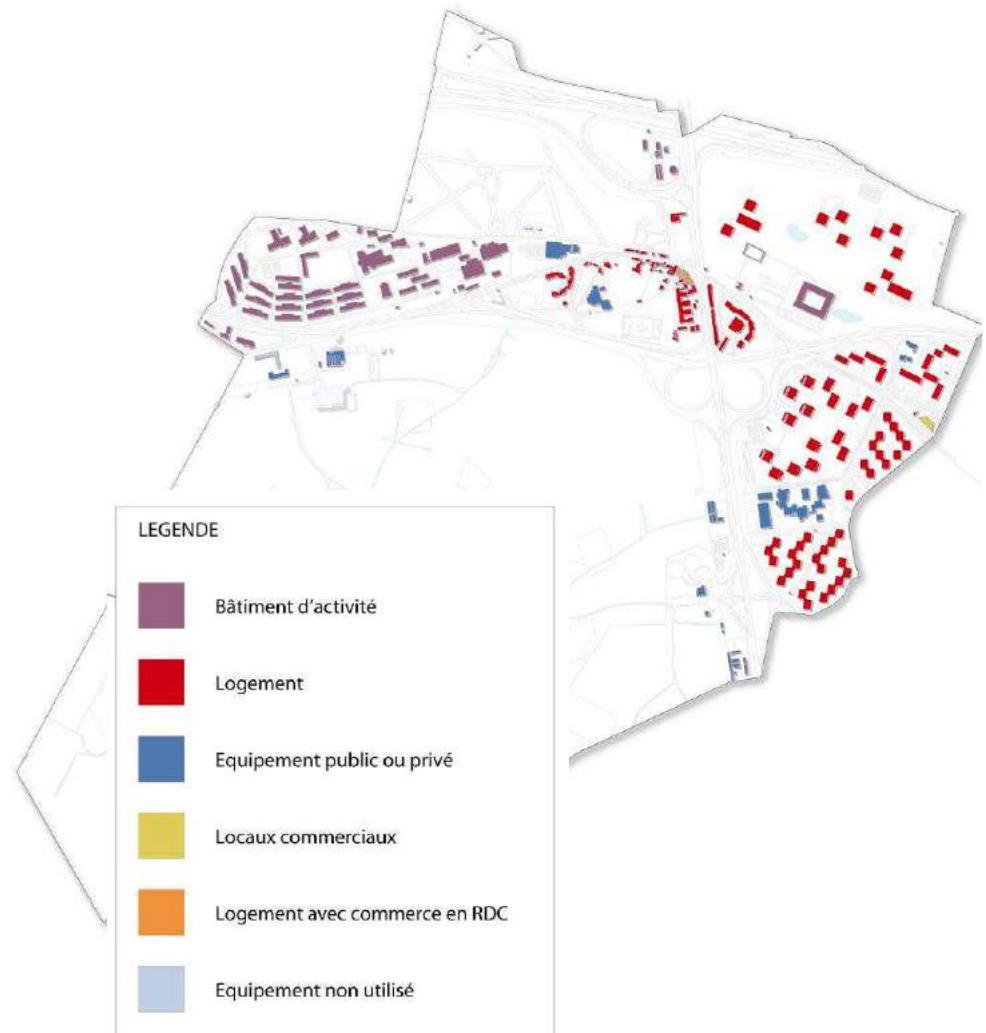
A l'ouest, le Domaine de Vauluceau, avec l'INRIA et une partie des services techniques des Pompiers de Paris.

A l'Est, avec le siège de Mercedes-Benz France comprenant près de 18 000 m² de bureaux.

Des emprises d'équipements importantes et réparties en petites polarités

On compte 3 secteurs d'équipements publics principaux sur la commune :

Le bourg, avec le Centre de loisirs et le terrain de sport, le Domaine, qui accueille le groupe scolaire de Chèvreloup, le gymnase et le centre André Malraux, et le site de la Mairie, entre l'ensemble Parly 2 et le parc de Rocquencourt.



4. Un territoire qui possède des entités très marquées

Par la présence de nombreux espaces naturels et protégés

Le territoire de Rocquencourt constitue l'extrême Nord-Est de la dépression formée par le ru de Gally et son affluent, le ru de Chèvreloup. Cette dépression s'étend vers l'Ouest jusqu'à la vallée de la Mauldre : elle est délimitée à l'Est par la hauteur sur laquelle s'est implantée le château de Versailles et son parc, puis au Nord par les coteaux boisés de la forêt de Marly.

Le territoire communal se caractérise par une forte présence d'espaces naturels (environ 200 hectares, soit près des ¾ du territoire communal), constitués de :

- l'Arboretum de Chèvreloup couvrant une superficie de 250 hectares dont 158 hectares sur la commune
- la forêt de Marly occupant 20 hectares sur Rocquencourt (partie Nord du territoire). Ces espaces sont concernés par de multiples mesures de protection ou de sensibilisation (site inscrit, Monument Historique Classé, Zone d'Intérêt Floristique et Faunistique, espaces boisés classés...).

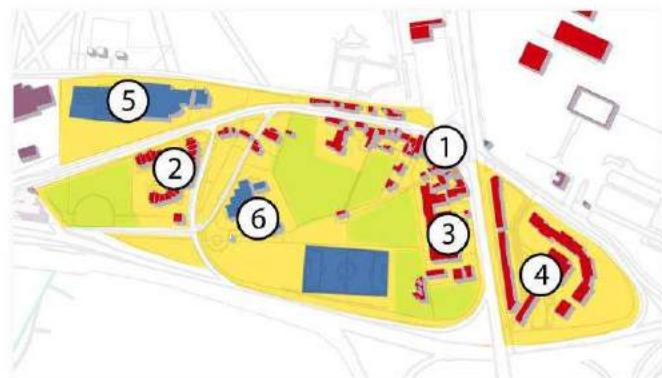
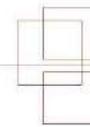
Par le quadrillage des infrastructures routières

Le maillage routier s'organise autour de deux axes principaux :

- Un axe Nord-Sud qui faisait historiquement la liaison entre St Germain en Laye et Versailles. Il correspond actuellement à la RD 186 (32 000 véhicules/jour en 2001).
- Un axe Est-Ouest avec :
 - l'autoroute A13 au Nord reliant Paris à Mantes-la-Jolie et Paris à la Ville Nouvelle de Saint-Quentin via l'autoroute A12. Le trafic y est très important (50 000 véhicules/jour en 2001).
 - la RD 307 qui double l'autoroute A13 et permet la traversée de la zone urbanisée. Cet axe reçoit 37 000 véhicules/jour en 2001.

5. La diversité des formes urbaines

LE BOURG



LEGENDE	
Bâtiment d'activité	
Logement	
Équipement public ou privé	
Locaux commerciaux	
Logement avec commerce en RDC	
Équipement non utilisé	
Espaces sous utilisés	

- ① Front commercial en rez-de-chaussé
- ② Opération récente de maisons en bande
- ③ Opération récente de petits collectifs et de maisons de ville
- ④ Résidences Princesse Murat et rue de l'Horloge
- ⑤ Centre de sport et de loisir
- ⑥ Résidence ORPEA



Opération de logements sociaux en cœur de bourg



Services et commerces de proximité



Un bâti de qualité le long de la RD 186



La présence de quelques équipements



PRESENTATION

Situé au Nord-Ouest de la commune, le bourg historique de Rocquencourt regroupe à l'ouest les maisons individuelles de la commune, dont un programme social. A l'est, la résidence Murat et les logements de la rue de l'Horloge constituent les principaux programmes locatifs sociaux présents dans la commune. Une résidence de 48 logements en accession libre vient d'être achevée sur le terrain de l'ancienne mairie. Le bourg regroupe 9% de la population communale.

BATI

Regroupant des équipements, du logement et du commerce, le centre bourg accueille des typologies bâties très hétérogènes.

On distingue le vieux centre avec ses maisons de villes accolées en front de rue et comportant quelques maisons de maître, le nouveau programme résidentiel côté Ouest de la route de Versailles (RD 186) constitué de petits collectifs implantés en retrait, la résidence Princesse Murat côté Est de la RD 186 à l'alignement comportant plusieurs bâtiments anciens en meulière et les immeubles collectifs de la rue de l'Horloge, implantés au milieu d'un parc.

ACCES ET VOIRIES

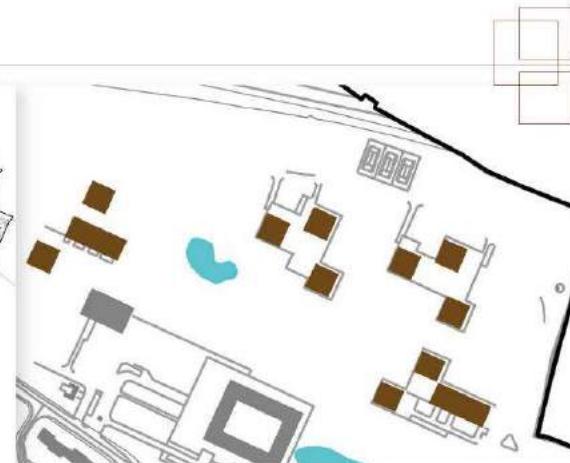
Traversé par la RN 186, l'accès au centre bourg se fait en réalité principalement par la RD 307.

Si ces deux voies permettent une très bonne desserte, le manque de lisibilité et la complexité des accès au vieux bourg en limitent l'attractivité.

POTENTIEL D'EVOLUTION

On compte encore de nombreux espaces en friches ou sous-utilisés qui pourraient être valorisés, notamment en cœur d'ilot. Une ZAC a été créée sur le centre-bourg pour en maîtriser l'évolution.

LE PARC DE ROCQUENCOURT



PRESENTATION

Quartier résidentiel d'une superficie de 13,3 hectares, situé au milieu d'espaces verts. Il comprend la « Résidence du Parc », ensemble constitué de 237 appartements de grand standing construit entre 1966 et 1968. On note également la présence du siège de Mercedes Benz France sur ce site, qui constitue la principale entreprise de la commune.

Le Parc de Rocquencourt regroupe 11% de la population communale.

BATI

Très peu dense (17 logements à l'hectare) pour le collectif, le bâti s'organise en 4 ensembles de 3 unités, soit douze bâtiments de 4 niveaux.

L'architecture est typique des immeubles de standing des années 1960 : constructions carrées, lignes épurées, terrasses filantes le long des 4 façades.

ACCES ET VOIRIES

Le parc est un espace privé, et par conséquent non accessible au public. On y accède par la rue de l'Horloge. Une voie interne dessert l'ensemble des bâtiments.

POTENTIEL D'EVOLUTION

Implanté au cœur d'un espace naturel très qualitatif, le parc de Rocquencourt ne présente pas de nouvelles potentialités d'évolutions.

PARLY 2



PRESENTATION

Quartier résidentiel, composé de quatre ensembles de résidences collectives (Résidences La Muette, Gabriel, Passy et Louvre), totalisant 538 logements construits pour la plupart avant 1975.

Ces ensembles font partie d'un programme plus vaste à cheval sur les communes de Rocquencourt et du Chesnay. Ils bénéficient d'un cadre privilégié (nombreux espaces verts).

BATI

Plus dense que le Parc, ces résidences se constituent de plots d'immeubles idépendants dont la hauteur peut atteindre 4 à 5 niveaux.

Malgré ces hauteurs importantes, le bâti reste peu perceptible grâce à l'importance de la couverture végétale de ces quartiers.

Ces ensembles sont très similaires à ceux rencontrés sur la commune du Chesnay, ce qui rend la limite communale peu perceptible.

ACCES ET VOIRIES

Ces résidences sont desservies par la rue Moxouris. Les avenues Luis de Camões et Boulainvilliers permettent une bonne desserte interne.

Le réseau viaire interne est bien entretenu et dessert l'ensemble des parcs de stationnement.

POTENTIEL D'EVOLUTION

Quartier très structuré, conçu selon un plan d'ensemble, les possibilités de mutations et d'évolutions sont très marginales.

LE DOMAINE



PRESENTATION

Le Domaine, qui a fait l'objet d'un aménagement concerté, comprend un ensemble immobilier construit entre 1977 et 1982 de 520 logements bien intégré dans son site, et bénéficiant de nombreux espaces verts.

Les 4 résidences de Parly II ainsi que Le Domaine regroupent 80% de la population communale.

BATI

L'architecture se rapproche de celle rencontrée dans le Parc de Rocquencourt, avec des balcons filants sur la quasi totalité des façades et des constructions de 6 niveaux en moyenne.

Ici l'implantation des constructions est caractérisée par des bâtiments carrés juxtaposés en bande et légèrement décalés.

ACCES ET VOIRIES

Implantés le long de la RD 186 et de la RD 307, ces résidences sont desservies par la rue de l'étang, qui se termine en impasse. Le réseau viaire interne est bien entretenu et dessert l'ensemble des parcs de stationnement et des équipements.

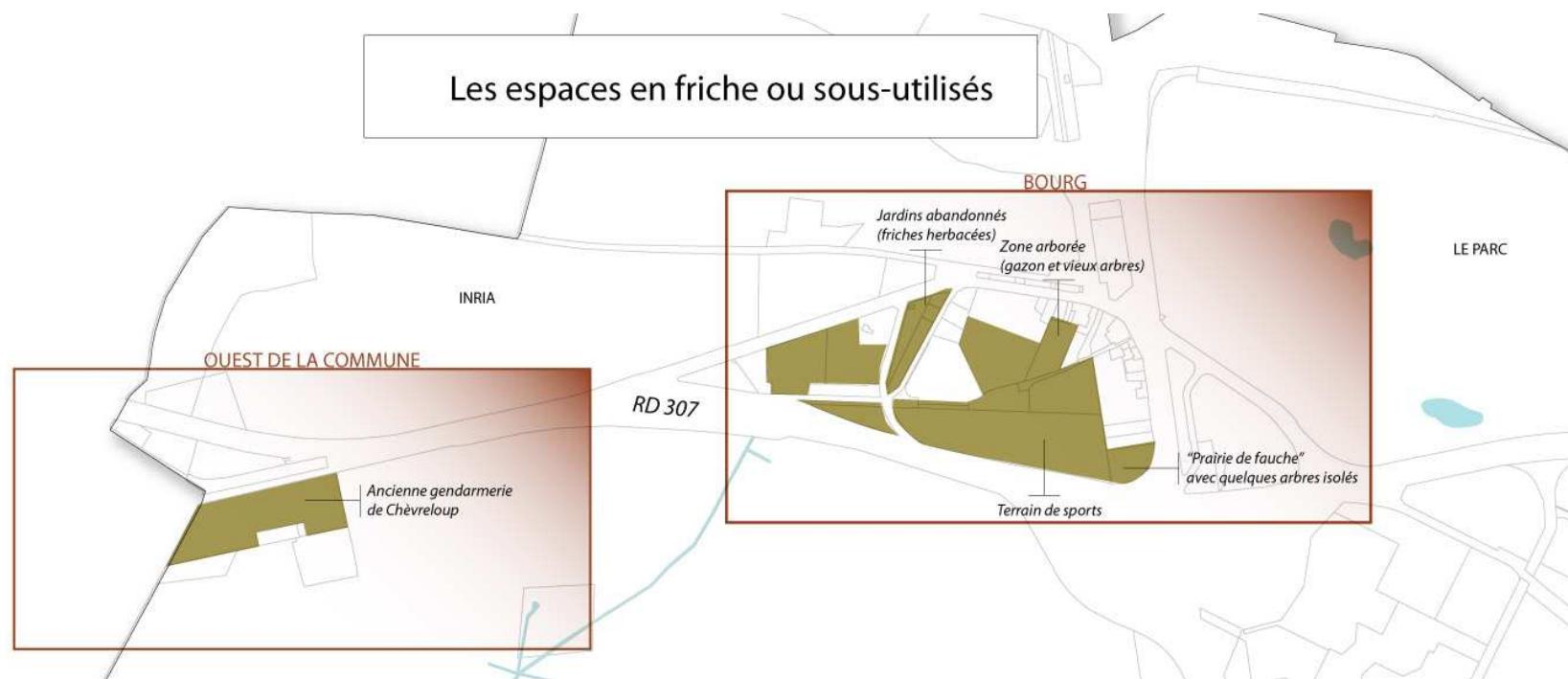
POTENTIEL D'EVOLUTION

Quartier très structuré, conçu selon un plan d'ensemble, les possibilités de mutations et d'évolutions sont très marginales.

6. Les espaces mutables ou sous-utilisés

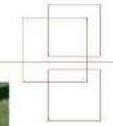
Les espaces présentant un potentiel de reconversion sont situés à l'ouest de la RD 186, étant donné que l'Est de la commune est structuré par les grands ensembles résidentiels du Parc, de Parly II et du Domaine. Le bourg possède de nombreux espaces en friches, notamment d'anciens jardins abandonnés entre la rue de la Sabretache et la rue Auguste Brunot. Le stade, peu fonctionnel du fait de son accessibilité et de sa situation, pourrait être reconvertis. Enfin, en arrière du linéaire bâti de la rue de la Sabretache, on remarque de nombreux espaces libres, invisibles depuis l'espace public, qui présentent néanmoins un caractère naturel et paysagé intéressant.

Un périmètre de ZAC intègre l'ensemble de ces sites. L'objectif est de développer un projet majoritairement dédié à l'habitat, cohérent et bien intégré au fonctionnement du bourg.



Les espaces mutables

La gendarmerie de Chèvreloup



PRESENTATION

L'ancienne gendarmerie de Chèvreloup est située à l'extrême ouest de la commune de Rocquencourt, en limite de l'arboretum de Chèvreloup sur un terrain de 1 ha environ. Le terrain est bordé par la RD 307 ce qui assure une bonne desserte mais engendre aussi des nuisances sonores. Le site est relativement éloigné du centre de Rocquencourt et du centre de Bailly.

Le site est aujourd'hui indépendant et ne se rattache à aucun tissu urbain constitué. Il n'existe pas de continuité ou d'unité dans le paysage environnant ni dans le bâti alentour.

Une intervention autonome peut donc être envisagée sur le site. Cette intervention serait exemplaire et permettrait de redonner une fonction au site, avec un bâti réhabilité et un parc aménagé pour s'inscrire dans la continuité paysagère de l'arboretum de Chèvreloup et plus largement dans la Plaine de Versailles.

LES ENJEUX DE LA REFLEXION

Ce site aujourd'hui inoccupé est fortement dégradé. Les bâtiments se dégradent considérablement, une partie est même à l'état de ruine et les espaces non bâties sont en friche. Une requalification de ce site s'impose et une nouvelle vocation doit lui être trouvée. Le site présente un potentiel qui permet de réaliser à court terme un programme de logements sociaux très qualitatifs.

Les espaces mutables du centre ville

Les anciens jardins abandonnés



Le Stade



La « Prairie de Fauche »



B. Fonctionnement du territoire

1. Les équipements

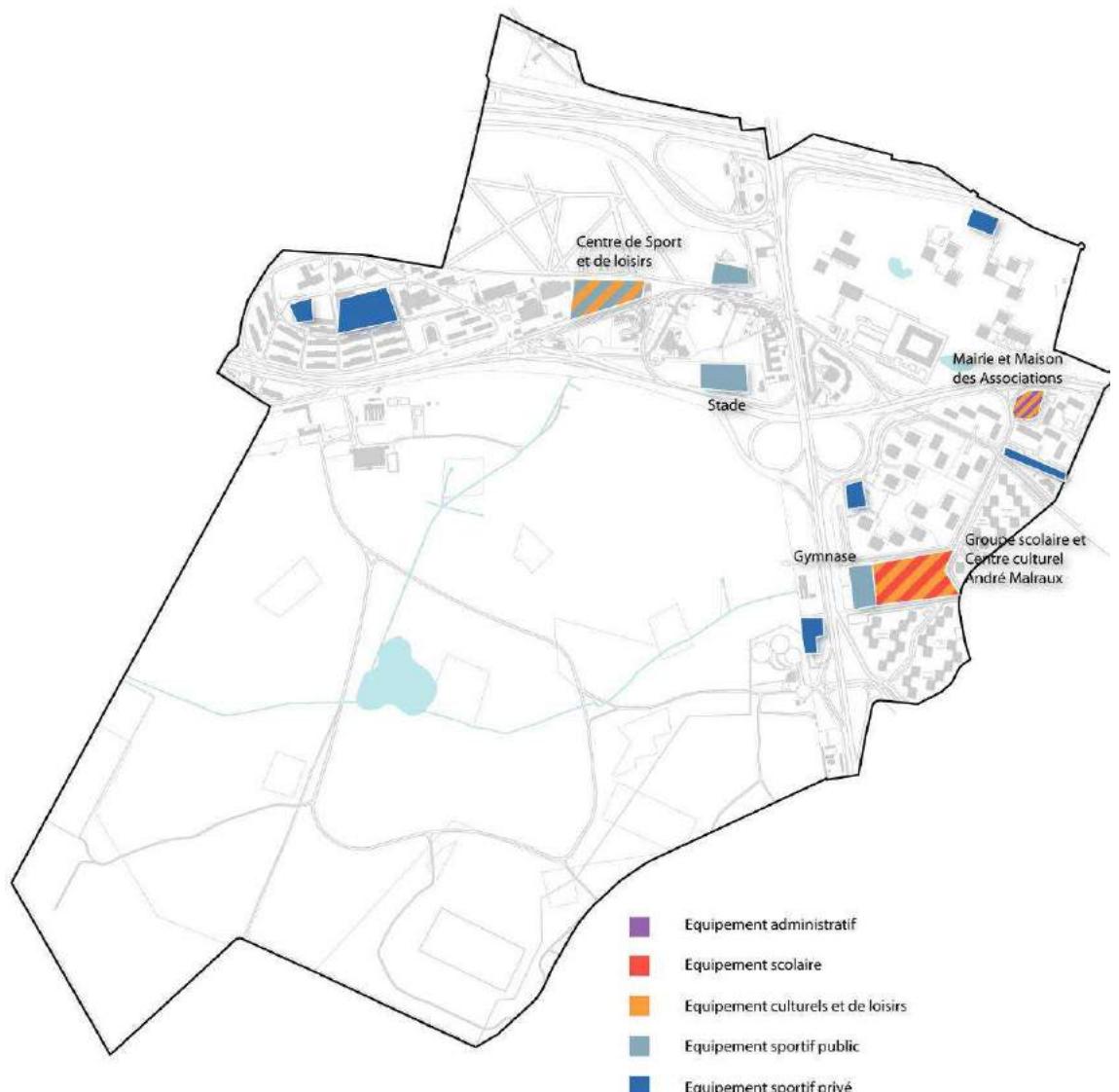
La commune dispose d'un niveau d'équipement varié et en adéquation avec sa strate démographique.

Son organisation est éclatée en plusieurs pôles dans les zones urbaines : centre bourg, pôle mairie, le sud du Domaine.



Les équipements scolaires

Il existe un groupe scolaire situé au Domaine. Ses capacités d'évolution sont largement suffisantes : disponibilités de locaux et possibilités d'extension permettent de supporter les augmentations d'effectifs liés aux programmes de construction à venir.



Les effectifs scolaires

ANNEE	Effectif scolaire
2000 - 2001	443
2001 - 2002	280
2002 - 2003	256
2003 - 2004	296
2004 - 2005	218
2005 - 2006	237
2006 -2007	243
2007 - 2008	248
2008 -2009	234
2009 -2010	240

L'ensemble du groupe scolaire est en bon état. Il répond aux besoins actuels et peut accepter l'arrivée d'enfants supplémentaires dans les 14 classes disponibles actuellement fermées.

Les équipements périscolaires

Il existe une crèche (rue de l'Etang), une halte garderie (rue de l'Etang) et un centre aéré (rue de la Sabretache).

Le Centre de loisirs a une capacité d'accueil de 80 enfants. Il n'est pas envisagé d'extension. Actuellement, le centre de loisirs accueille les enfants de Bailly sans pour autant être à saturation.

Les équipements associatifs, culturels et de loisirs

Pour accueillir les différentes associations (environ une vingtaine) et les manifestations culturelles, la commune s'appuie sur la Maison des Associations place de l'Hôtel de Ville, le centre André Malraux dans le Domaine rue de l'Etang, la salle polyvalente dans le Centre de Sports et de Loisirs rue de la Sabretache et sur son gymnase, rue de l'Etang.

Ces différentes structures répondent aux besoins des habitants actuels dans les deux parties Est et Ouest de la commune. Cependant, afin de répondre aux besoins des futurs habitants, une salle polyvalente va être créée dans le cadre de la ZAC Centre-Bourg.

ASSOCIATIONS	DOMAINE
Club de la Sabretache	Activités pour personnes âgées
A.C.C.R.	Culture, art, littérature et musique
A.F.R.	
A.F.R./RIRE 78	Promotion des spectacles et des artistes de l'humour
Accueil de Rocquencourt	
Amis du Vieux Rocquencourt	Histoire
Jumelage	Echanges franco-allemands avec Schönaich
LIONS CLUB	
LA 78^{ème} COMPAGNIE	Théâtre
A.C.L.E.R.	Echanges franco-allemands (école primaire)



Les équipements sportifs

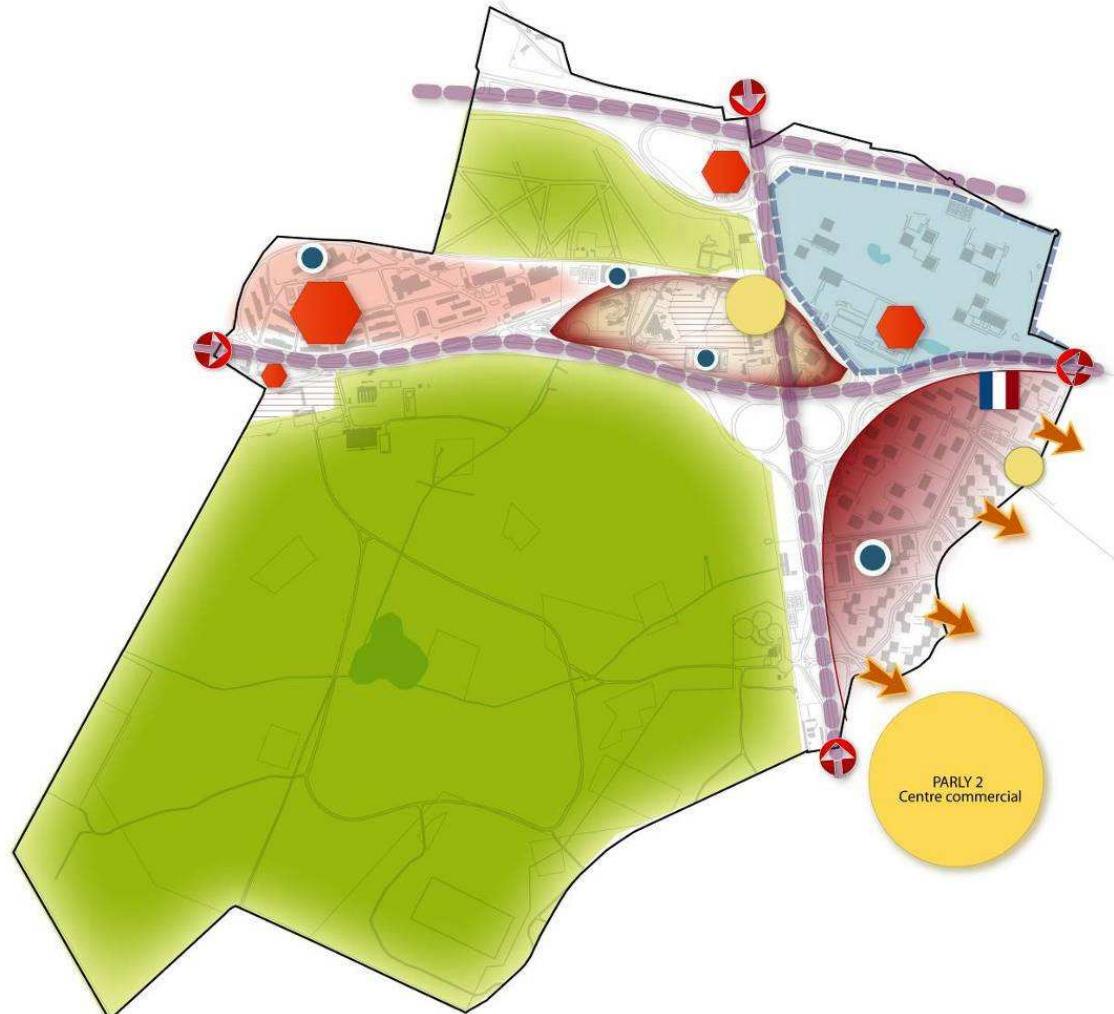
La commune possède de nombreux équipements sportifs, dont près de la moitié sont des équipements privés, liés aux résidences ou établissements présents.

La réorganisation du centre bourg constitue une opportunité de valorisation du terrain de sports (équipement coûteux et mal adapté aux besoins) et de mise à disposition d'un équipement adapté aux usages des 6-15 ans qui fréquentent le club de sports.

Le parcours sportif qui traverse la forêt au nord est entretenu et géré par l'ONF.

Equipement	Surface m ²	Capacité	Nature de l'équipement	Activités proposées	Etat des bâtiments
Hôtel de Ville + Police M	490		Communal	Administration	neuf
Maison des associations	277	80	Communal	Associatives	neuf
Centre André Malraux	270	30 enfants Projet d'extension + 10 berceaux – construction en cours	Communal	Crèche/halte garderie	1983 Bon état
	64	10	Communal	Bibliothèque	1983 Bon état
	290	206	Communal	Salle des Fêtes	1983 Bon état
	1690	600 Potentiel 15 classes primaire et 10 classes maternelles (actuellement 6 primaires + 3 maternelles ouvertes) reste disponible : 14	Communal	Enseignement maternelle et primaire	1975 Bon état
Groupe scolaire de Chèvreloup	210	30	Communal	garderie	1975 Bon état
	435	300	Communal	Restaurant scolaire	1975 Bon état
Centre de Loisirs	382	80	Communal	Loisirs	1988 Bon état
Centre de Sports et de Loisirs	1800		Communal	Sports et Loisirs	1988 Bon état
Gymnase Pierre Curvat	1800	500	Communal	Sports + salle de danse	1975 Bon état
Stade Auguste Brunot	10 000	50	Communal	Sports	

Le fonctionnement urbain



LEGENDE

- Espaces naturels
- Ensembles Parly 2 et le Domaine, fonctionnant principalement avec le Chesnay
- Sites d'activités
- Le Parc de Rocquencourt quartier ayant peu d'interactions avec le fonctionnement de la commune
- Centre ville regroupant le bourg historique et ses extensions
- Polarités commerciales de proximité
- Equipements
- Mairie
- Principales coupures liées aux infrastructures routières
- Entrées de ville

Les services et commerces

La commune dispose de quelques commerces dans le centre bourg et dans le quartier du Domaine. Toutefois, la proximité immédiate du centre commercial de Parly 2, limite les potentialités d'implantation de petits commerces supplémentaires. Mais, le développement de services et activités libérales de santé se révèle être un besoin réel. La réalisation de nouveaux logements dans le cadre de la réorganisation du centre-bourg constitue une opportunité de réaliser des commerces, des services et des activités libérales permettant de répondre aux besoins des habitants mais aussi des actifs passant ou travaillant sur la commune (en particulier ceux de l'INRIA). En effet, l'aire de chalandise est plus importante du fait du nombre de flux passants sur la commune.



Centre commercial du Domaine, en limite avec le Chesnay



Le commerce de centre bourg

Le stationnement

Par ailleurs, le stationnement dans le bourg est largement insuffisant à certaines heures (midi et fin d'après-midi). En effet, les seuls stationnements sont situés rue de la Sabretache (environ 70 places au total) pour accueillir les riverains, les usagers des équipements et des commerces. La réalisation de nouveaux logements vient conforter la nécessité de renforcer les capacités actuelles.



2. Les transports et déplacements

2.1. Le réseau routier

Le territoire de Rocquencourt est traversé par la RD 186 et la RD 307 au sud de l'A 13 et du triangle de Rocquencourt.

Ces voies accueillent des trafics importants :

- 32 000 véhicules/jour en 2001 sur la RD 186
- 37 000 véhicules/jour en 2001 sur la RD 307

Une partie de l'urbanisation de Rocquencourt est intégrée au grand échangeur de connexion entre la RD 307 et la RN 186.

Le réseau d'infrastructures routières et la proximité de l'autoroute confèrent à la commune une très bonne accessibilité. Cependant, ces axes routiers induisent des embouteillages, notamment dans le Bourg.

On peut noter un manque de visibilité une fois sur le territoire communal.

Par ailleurs, les traversées de la RD 186 et d'une grande partie de la RD 307 restent délicates.



Traversée piétonne souterraine de la RN 186



2.2. Les transports en commun

Le réseau ferré :

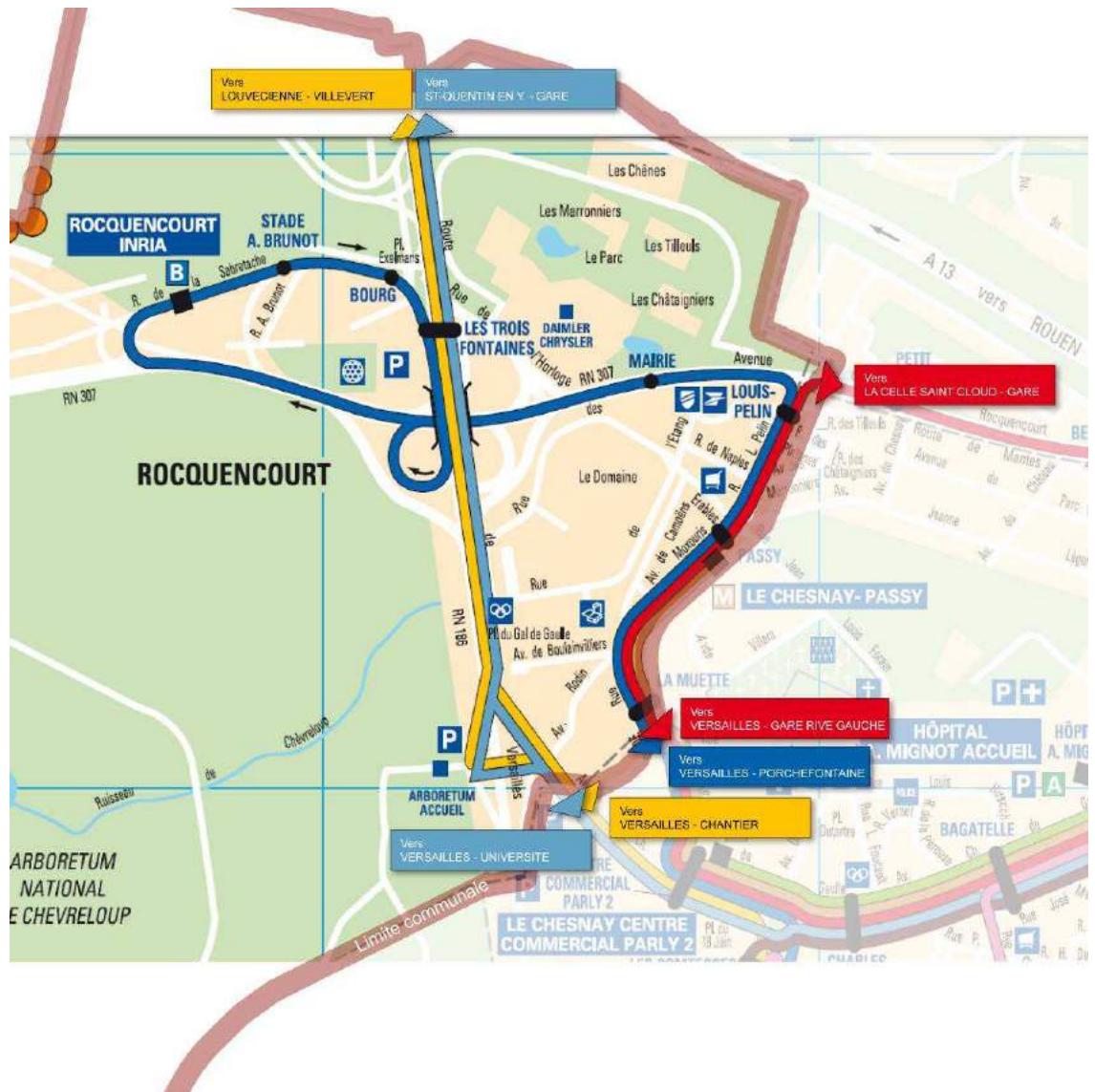
Si Rocquencourt ne possède pas de gare ferroviaire sur son territoire, elle dispose à proximité d'un réseau de gares SNCF et RER important : Les gares de Versailles Chantiers, Rive Gauche et Rive Droite qui permettent un accès rapide vers Paris et la petite couronne.

Le réseau de bus :

4 lignes de bus traversent ou longent le territoire communal. Elles permettent de relier la commune à Versailles, Saint-Quentin en Yvelines et la Celle Saint-Cloud. Elles assurent la desserte des gares ferroviaires ainsi que des grandes polarités commerciales comme PARLY 2.

Les fréquences (toutes les 10 minutes en heures de pointe, tous les ¼ d'heure en heures creuses, sont adaptées à une utilisation du réseau autant pour les déplacements domicile-travail que pour les déplacements de loisir.

Extrait du plan de réseau de bus



2.3. Les circulations douces

Il existe sur la commune plusieurs passages permettant le franchissement de la RD186 et de l'échangeur RD 186-RD 307. Cependant, ils sont malaisés car constitués de souterrains et d'escaliers induisant des ruptures de niveaux.

A l'Est de la RD 186, la RD 307 ne dispose que d'une seule traversée piétonne au croisement avec la rue Louis Pelin et à l'Ouest de la RD 186, la RD 307 ne dispose d'aucune traversée piétonne notamment au droit du Hameau de Chèvreloup, ceci entraînant une coupure entre le Nord et le Sud de la commune.

Par ailleurs la forêt au nord offre de nombreux cheminements piétons dédiés aux loisirs.



Piste cyclable le long
de la RD 307



Délimitation piéton/voiture
dans le centre bourg



Sentier de loisirs dans la
forêt domaniale de Marly le Roi



Circulation piétonne sécurisée



Traitement de l'espace public piétonnier en cœur
de bourg

La carte suivante présente les aménagements cyclables existants sur la commune et les projets inscrits dans le cadre du Schéma directeur de circulations douces de Versailles Grand Parc



III. DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

A. Les habitants

1. Le dynamisme démographique après-guerre ; la baisse de la population à partir des années 80

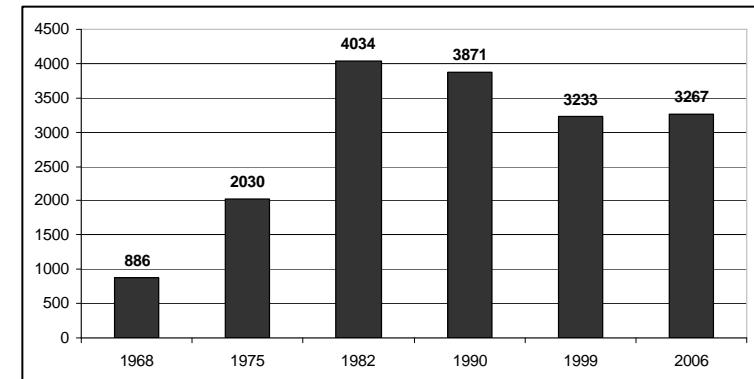
La commune de Rocquencourt compte 3267 habitants (population municipale, recensement de la population 2007).

Entre 1968 et 2007 la commune a gagné 2381 habitants ce qui signifie que la population a presque quadruplé.

Cette évolution recouvre trois phases distinctes dans l'évolution démographique de la commune :

- Une période d'augmentation spectaculaire de la population entre 1968 et 1982 (+3148 habitants).
- Une phase de baisse importante de population entre 1982 et 1999 (-801 habitants, c'est-à-dire une hausse de 20% entre deux recensements).
- Une phase de stabilisation de la population depuis le début des années 2000.

EVOLUTION DE LA POPULATION



Source : INSEE recensement général de la population 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, 2007

La population de Rocquencourt a connu une baisse régulière depuis 1982. Celle-ci est essentiellement due au départ de populations qui ne trouvent pas de réponse à leurs besoins en logements malgré une bonne desserte et un cadre de vie agréable. Toutefois, les programmes immobiliers réalisés dans le Bourg au cours de la dernière décennie ont permis d'aller vers une stabilisation.

2. Les facteurs d'évolution de la population

Des indicateurs démographiques au point mort

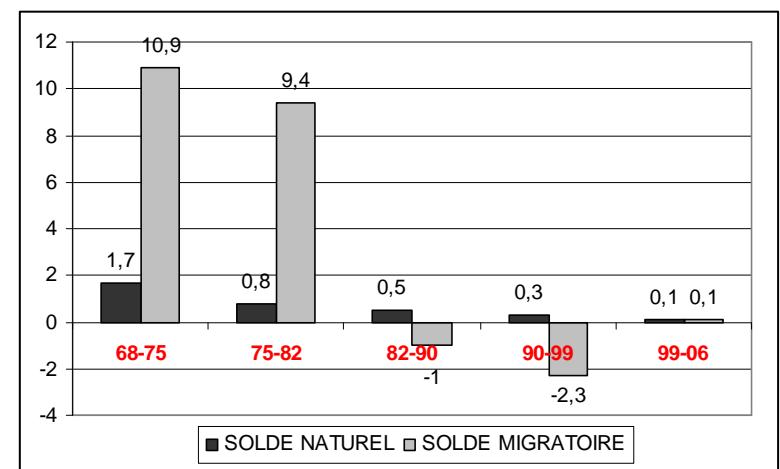
L'évolution de la population est liée à deux indicateurs : le solde naturel (différence entre le nombre de naissances et de décès) et le solde migratoire (différence entre le nombre d'arrivées et le nombre de départs du territoire communal).

Le graphique ci-contre présente les facteurs d'évolution de la population :

- **Le solde naturel est légèrement positif tout au long de la période.** Il était le plus dynamique dans les années 1970, et il est quasiment nul à l'heure actuelle (0,1).
- **C'est le solde migratoire qui a été le moteur des périodes de croissance et de décroissance démographique.** L'arrivée massive de nouveaux habitants de 1968 à 1982, grâce à la réalisation de grandes résidences telles que le Domaine, le Parc et Parly 2, a fait augmenter considérablement la population de Rocquencourt. Dans les 2 décennies suivantes le solde migratoire est déficitaire, cela correspond à une période de départ de population.

Aujourd'hui, on assiste à une période de stabilisation de la population rocquencourtoise, le solde naturel et le solde migratoire étant pratiquement nuls.

FACTEURS D'EVOLUTION DE LA POPULATION (% par an)



Source : INSEE recensement général de la population 1968, 1975, 1982,

1990, 1999, 2007

3. La structure par âge de la population

Une tendance marquée au vieillissement de la population

De façon générale on observe une tendance à l'accroissement de la population âgée. **La population de Rocquencourt est nettement plus âgée que la population des Yvelines**, en effet 34,4% des habitants de la commune ont plus de 60 ans contre seulement 17,5% dans le reste du département.

La répartition de la population par tranche d'âge montre que **la classe 45-59 ans est la plus représentée** (21,6%), juste devant les 60-74 ans (21,1%).

Dans le reste du département c'est la tranche des 30-44 ans qui est la plus grande et rassemble 21,8% des habitants.

Parallèlement à cela, la population jeune est très largement sous représentée. La tranche des 0-29 ans totalise 28,4% des habitants tandis qu'ils représentent 40,2% des Yvelinois.

Evolution de la structure par âge

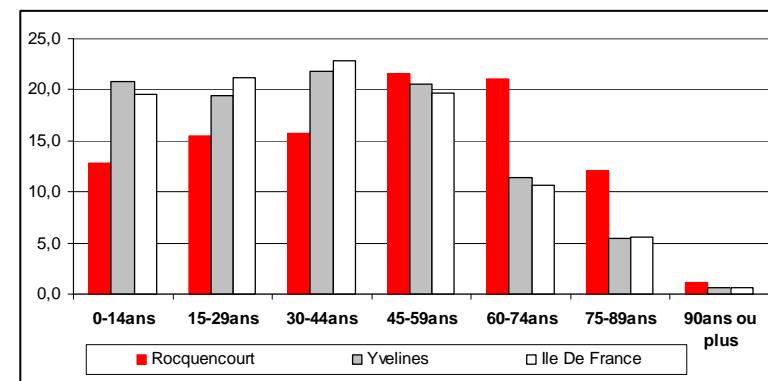
Le schéma ci-contre présente l'évolution de la structure par âge de la population entre 1999 et 2007, il permet de mettre en évidence une tendance très nette au renforcement du nombre de personnes âgées face à l'étiollement des classes d'âges les plus jeunes :

- Toutes les classes d'âges de 0 à 59 ans sont en recul,
- Toutes les classes d'âges de plus de 60 ans progressent.

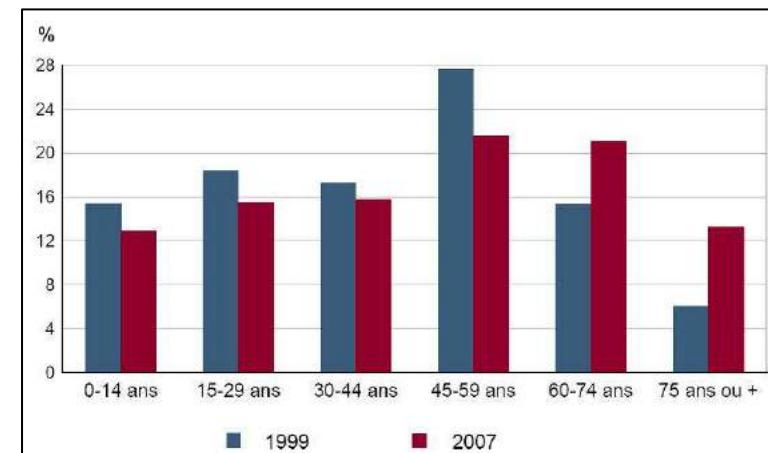
Les personnes de plus de 50 ans sont les plus « attachées » à Rocquencourt : elles sont moins mobiles et représentent les 2/3 des nouveaux habitants d'après l'analyse des migrations résidentielles.

Cette situation laisse apparaître un besoin pour l'accueil de personnes âgées, besoin auquel il a été répondu partiellement par la réalisation d'un EHPAD, rue Auguste Brunot.

POPULATION PAR TRANCHE D'AGE (%)



EVOLUTION DE LA STRUCTURE PAR AGE



Source : INSEE recensement général de la population 1999, 2007

4. Les ménages

Une augmentation des ménages de petite taille et une diminution du nombre moyen de personnes par famille

Le nombre moyen de personnes par ménage était de 2,9 en 1968 et il se situe aujourd'hui aux alentours de 2,1.

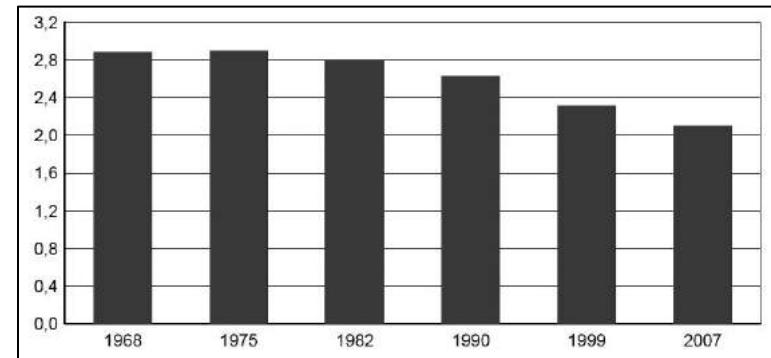
Ce phénomène est similaire dans le reste de la France. Cela correspond à l'augmentation du nombre de personnes âgées et au phénomène de décohabitation.

En 2007, la part des ménages d'une seule personne représente 35,4% de l'ensemble des ménages et cette part est en augmentation depuis le précédent recensement. Face à cela les couples sans enfants se placent en deuxième position dans la démographie des ménages (35,1%), devant les couples avec enfants (21,8%).

Cette composition des ménages est également à relier avec le vieillissement de la population ; la forte proportion des couples sans enfant est liée au départ des jeunes en âge de travailler.

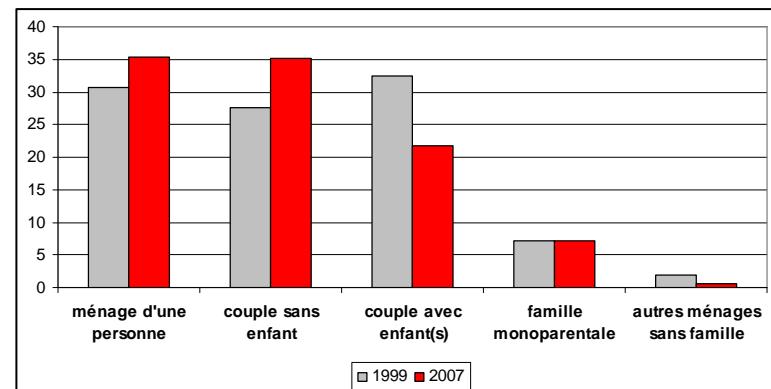
Il y a donc une augmentation des ménages de petite taille (ménages d'une personne, couples sans enfants) au détriment des couples avec enfants qui reculent de 10 points entre les 2 recensements.

NOMBRE MOYEN D'OCCUPANTS PAR RÉSIDENCE PRINCIPALE



Source : INSEE recensement général de la population 1968 1975, 1982, 1990, 1999, 2007

COMPOSITION DES MENAGES



Source : INSEE recensement général de la population 1999, 2007

5. Les caractéristiques socio-économiques de la population

Des taux d'activité et de chômage relativement faibles

A Rocquencourt, la **population active en 2007 représente 71,4% de la population** (dont 67,1% d'actifs ayant un emploi et 4,3% de chômeurs) ce qui est inférieur à la moyenne départementale qui s'élève à 74,3%.

Le nombre de chômeurs était de 88 en 2007 ce qui correspond à **un taux de chômage de 6,1%**, ce chiffre est inférieur à la moyenne départementale (8,3%). Il est à noter que sur la période 1999-2007, la commune a connu une légère baisse du taux de chômage, de l'ordre de 1,8 point.

5.1. Les catégories socioprofessionnelles (CSP)

En 2007, l'emploi par CSP montre la très forte représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures (46%). Viennent ensuite les professions intermédiaires (25%) et les employés (22%).

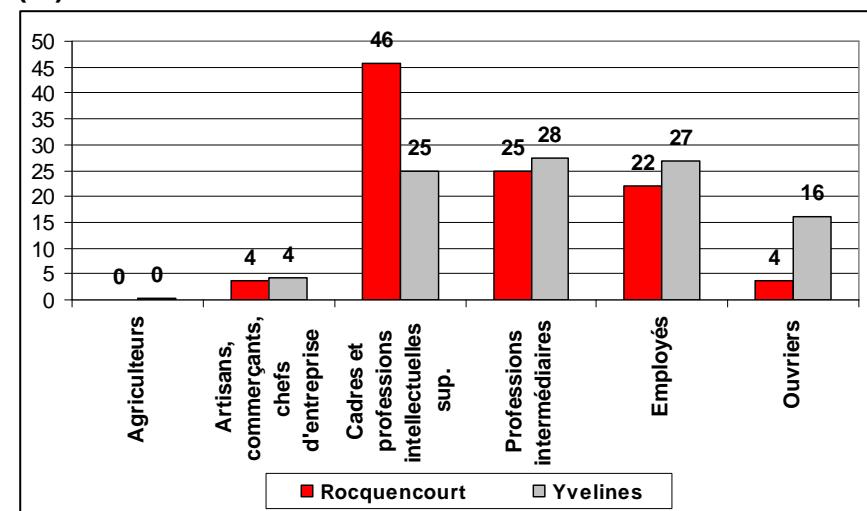
Les artisans, commerçants, chefs d'entreprises, les agriculteurs et les ouvriers ferment la marche.

Les spécificités de l'emploi par CSP dans la commune :

- La sur représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures par rapport à la moyenne départementale (46% contre 25% seulement dans l'ensemble des Yvelines) ;
- La faible part des ouvriers qui rassemble environ 4% de la population active contre 16% dans le reste du département ;

L'analyse conjointe des CSP au lieu de résidence et au lieu de travail fait ressortir que la commune semble plus attractive pour les cadres supérieurs et moins accessible pour les classes ouvrières.

EMPLOIS PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE (%)



Source : INSEE recensement général de la population, 2007

5.2. La population active

Des déplacements domicile-travail importants

Les graphiques ci-dessous présentent les pourcentages d'actifs travaillant dans la commune de résidence ou non, pour les années 1999 et 2007.

En 2007, **les actifs résidant à Rocquencourt sont 15 % à travailler dans la commune**, tandis qu'ils sont 85% à occuper un emploi dans une autre commune.

Cette part est légèrement inférieure à la situation des Yvelines où 20% des personnes résident et travaillent dans la même commune.

Les chiffres INSEE détaillés permettent d'observer que pour la période 1999-2007 la part des personnes résidant et travaillant à Rocquencourt augmente un petit peu (1,4 point).

Les actifs résidants à Rocquencourt se déplacent majoritairement en voiture ou en véhicule utilitaire (près de 9 points de plus que la moyenne constatée dans les communes des Yvelines) au détriment des transports en commun et de la marche à pied. L'utilisation des deux roues est un peu plus importante que la moyenne des communes des Yvelines et de la Région.

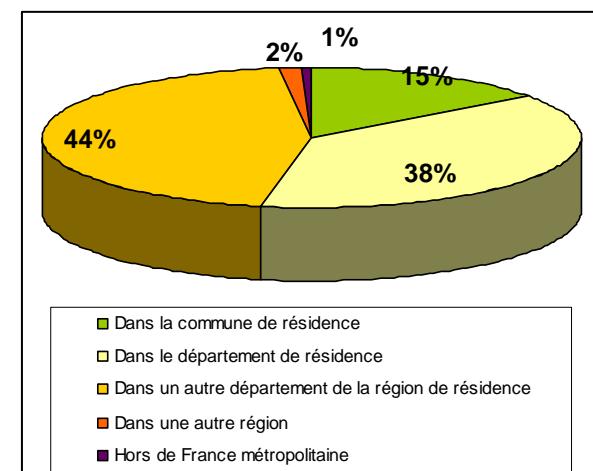
MODE DE TRANSPORT DOMICILE-TRAVAIL DES ACTIFS

	Actifs résidants à Rocquencourt	Actifs résidants dans les Yvelines	Actifs résidants en Ile-de-France
Pas de transport	4,27%	3,46%	3,71%
Marche à pied seule	5,82%	6,37%	7,55%
Deux roues seuls	5,01%	3,21%	3,97%
Voiture, véhicule utilitaire	66,20%	57,50%	43,82%
Transport en commun	18,70%	29,46%	40,95%

Source : recensement 2006 INSEE

LIEU DE TRAVAIL DES ACTIFS (%)

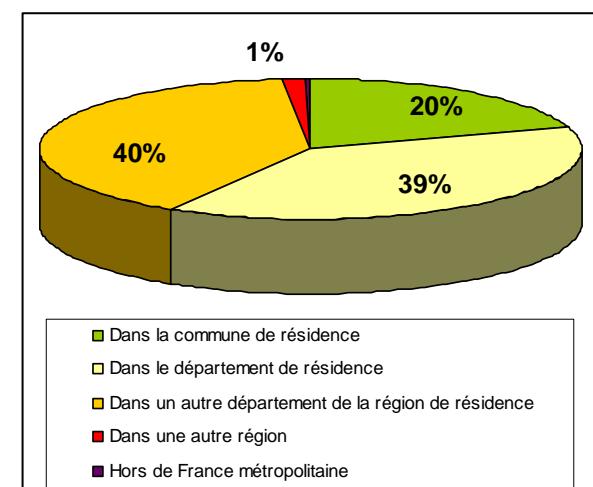
ROCQUENCOURT



Source : INSEE recensement général de la population 2007

LIEU DE TRAVAIL DES ACTIFS (%)

YVELINES



Source : INSEE recensement général de la population 2007

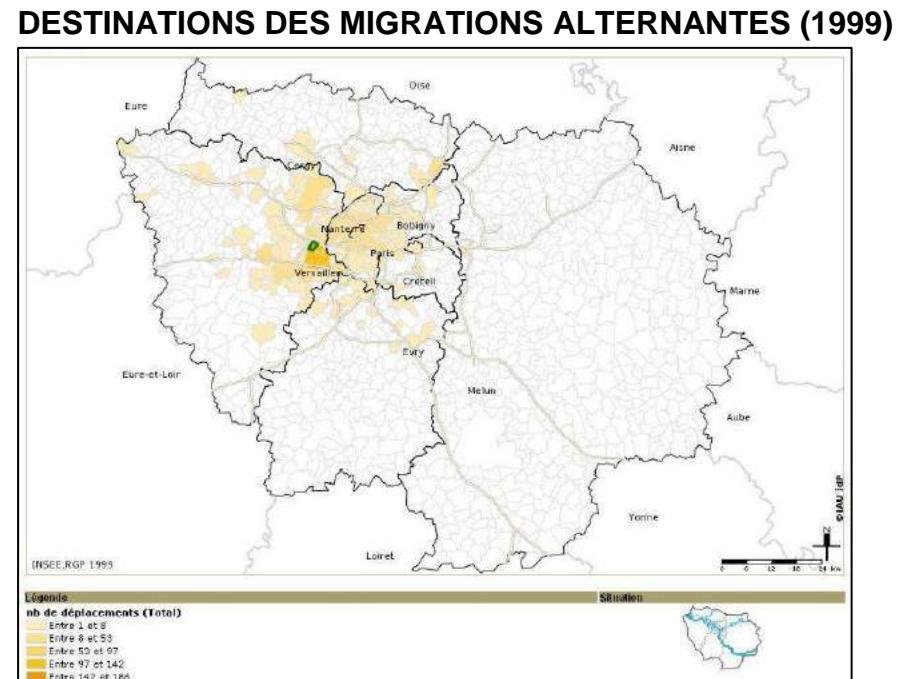
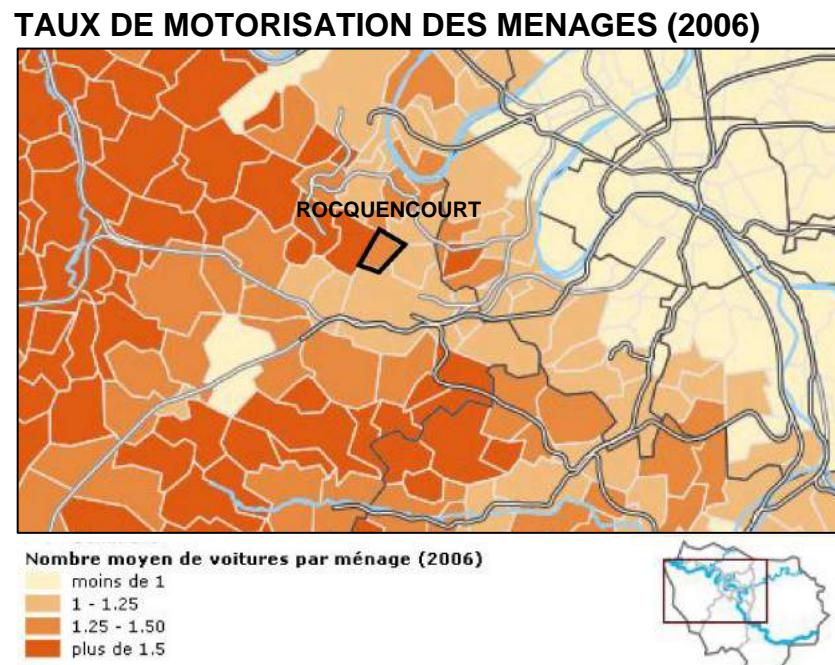
Taux de motorisation des ménages

En 2006, le nombre moyen de voiture par ménage est de 1,37. Ce taux est inférieur à celui d'une commune voisine comme Bailly (1,61) mais supérieur à la Celle-Saint-Cloud (1,23) ou au Chesnay (1,19).

Les principales destinations des migrations alternantes

La carte ci-dessous reprend les données du recensement de 1999. Cette source est relativement ancienne mais permet tout de même d'avoir une vision générale des déplacements domicile-travail.

On voit que les Rocquencourtois se déplacent principalement dans l'ouest parisien. Les destinations privilégiées sont Rocquencourt même, Le Chesnay, Versailles, Paris 8^{ème}, Boulogne-Billancourt, Puteaux, Paris 16^{ème}, Paris 2^{ème}, Courbevoie, Paris 15^{ème}, etc.



B. Les logements

En 2007, la commune du Rocquencourt compte 1641 logements dont 1503 résidences principales, 40 résidences secondaires et 97 logements vacants.

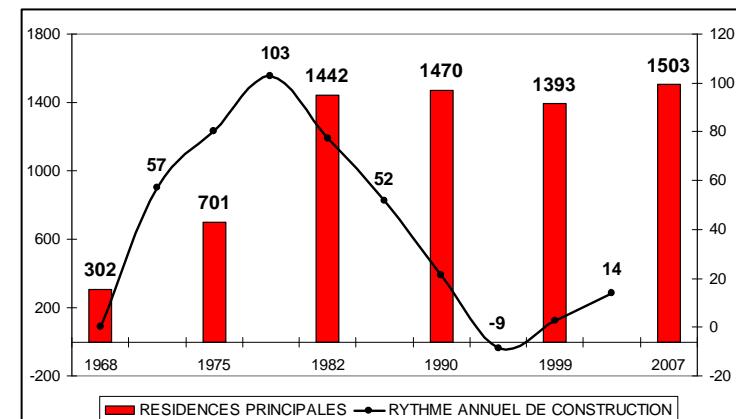
Un rythme de construction faible mais qui connaît une reprise

Durant les 40 dernières années la production de logements a été dynamique ; En passant de 780 à 1641 logements, le parc a plus que doublé. Ce chiffre est supérieur à l'augmentation observée pour l'ensemble des Yvelines.

Le graphique ci-contre permet d'analyser le rythme annuel de construction sur la période. On distingue que la production de logement a été irrégulière :

- Une période intense de construction : de 1968 à 1982 le nombre de logements construits se situe autour de 80 logements nouveaux par an,
- Une période de construction qui reste soutenue dans les années 1980 (environ 50 logements par an) mais en baisse,
- Un recul très net de la construction dans les années 1990,
- Une faible reprise de la création de logement au tournant des années 2000 (environ 14 par an)

EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS ET RYTHME ANNUEL DE CONSTRUCTION



Source : INSEE recensement général de la population 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, 2007



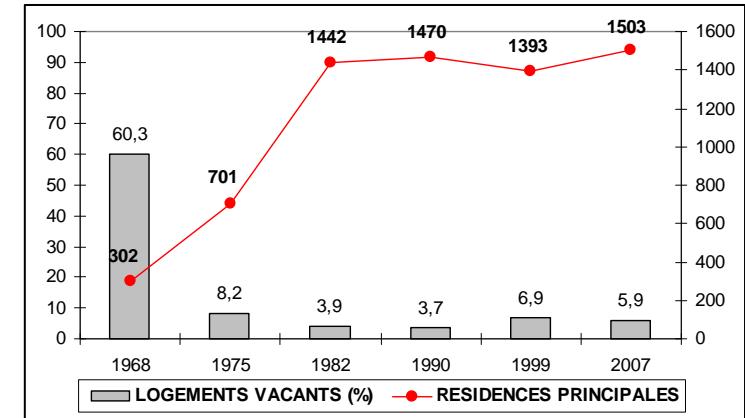
Vacance du logement

Le schéma ci-contre permet d'analyser la proportion de logements vacants au regard de l'évolution du nombre de logements.

La part des logements vacants représente 5,9% du parc ce qui est faible. En effet, on considère que la rotation « naturelle » du marché (ventes, successions, etc.) ne permet pas de descendre en dessous des 4 à 5% de logements vacants.

Cela signifie que le marché du logement est tendu, et les nouveaux logements mis en vente trouvent aisément des acquéreurs.

EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS ET POURCENTAGE DE LOGEMENTS VACANTS



Source : INSEE recensement général de la population 1968 1975 1982

1. La taille des logements

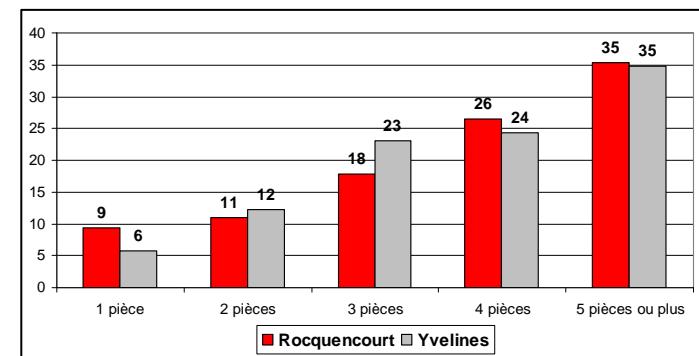
Une proportion importante de grands appartements

En 2006, les résidences principales comptent en moyenne 3,8 pièces ; avec 3,8 pièces en moyenne pour les appartements et 4,6 pour les maisons.

Le parc de logement est dominé par les 5 pièces ou plus qui représentent 35,4% de l'offre totale, viennent ensuite les 4 pièces (26,4%), et les 3 pièces (17,8%). Face à cela, les petits logements (1-2 pièces) représentent 20% du parc.

La taille des logements à Rocquencourt est assez comparable au reste des Yvelines. Les écarts les plus significatifs concernent les 3 pièces (moins nombreux que la moyenne des Yvelines) et les 1 pièce (plus nombreux).

TAILLE DES LOGEMENTS (%)



Source : INSEE recensement général de la population 2007

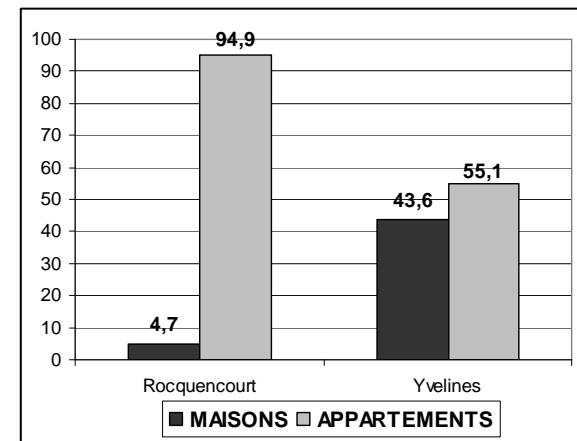
2. La typologie des logements

La caractéristique principale du parc de logement est la part très importante des appartements (95%).

Cette prédominance est due à la présence de grands quartiers d'habitat collectif tels que le Parc, Parly 2 et le Domaine de Rocquencourt.

Cette présence quasi-exclusive des appartements est en décalage avec la moyenne départementale où la part de maisons individuelles est majoritaire (55,1%).

TYPE DE LOGEMENT



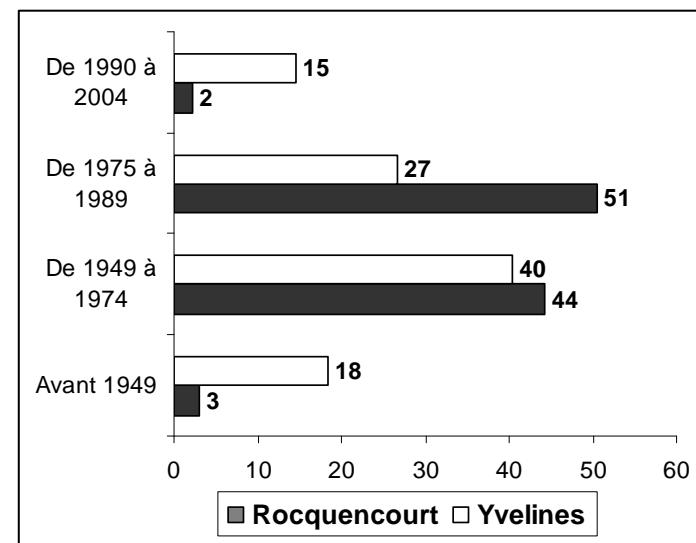
Source : INSEE recensement général de la population 2007

Un parc de logement récent

Le profil des logements est à mettre en lien avec la période de construction. On remarque sur le schéma ci-contre que les logements anciens (construits avant 1949) sont très peu nombreux (3%) par rapport à la moyenne des Yvelines.

En effet, 95% des logements ont été construits entre 1949 et 1989, la principale spécificité de Rocquencourt concerne la période 1975-1989 où elle a produit un nombre très important de logements (le double de la moyenne départementale). Cela correspond à la phase de développement intense de la commune.

PERIODE D'ACHEVEMENT DES LOGEMENTS



Source : INSEE recensement général de la population 2007

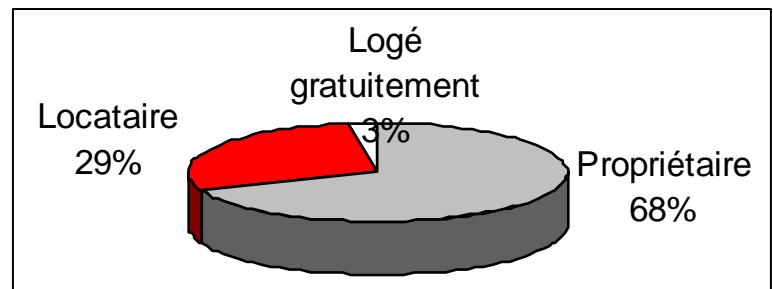
3. Le statut d'occupation des résidences principales

En 2007, la part des propriétaires est largement majoritaire (68%) dans le statut d'occupation des résidences principales, les locataires représentent 29% du total. Enfin, les personnes logées gratuitement représentent 3% du total.

Cette forte représentation est à mettre en parallèle avec la période de forte construction qui a permis à un grand nombre d'habitants d'accéder à la propriété.

La part des propriétaires dans le statut d'occupation est donc supérieure à la moyenne des Yvelines qui s'élève à 59,1%. Cette part est également en augmentation depuis 1999, puisqu'elle était de 64,3% au précédent recensement.

STATUT D'OCCUPATION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES



Source : INSEE recensement général de la population 2007

4. Le marché du logement

Un marché immobilier tendu et cher

La raréfaction des terrains constructibles entraîne une demande très supérieure à l'offre dans le neuf comme dans l'ancien. Les prix déjà élevés n'ont cessé d'augmenter ces dernières années, limitant l'accès à la commune à une population aisée. Les jeunes quittant le cocon familial, ainsi que les ménages ayant un revenu « modeste », ne trouvant pas d'offre compatible avec leur budget sont ainsi contraints de quitter la commune.

Un marché immobilier à diversifier

Le marché immobilier est assez diversifié en ce qui concerne l'achat d'appartements. Par contre, sur le marché de la location l'offre est plus restreinte : les biens proposés sont majoritairement de grande taille (T4 et T5).

Le marché de la maison individuelle est très limité : aucune offre de location n'apparaît et seulement quelques rares maisons sont à vendre.

QUELS NIVEAUX DE PRIX SONT PRATIQUES SUR LA COMMUNE ?

- Niveaux de loyers: 16 à 20 €/m²
- Achat de logements: 4200 à 5200 €/m² selon la situation et la typologie
- Terrains nus ou charges foncières : 400 à 700 €/m² de terrain



5. Le logement social

Un parc social à renforcer

Le bourg historique de Rocquencourt regroupe à l'ouest les maisons individuelles de la commune, dont un programme social, La Bergerie, comptant 22 maisons de ville. A l'est, la résidence Murat (32 logements) et les logements de la rue de l'Horloge constituent le principal programme locatif social présent dans la commune. Une résidence de 48 logements en accession libre vient d'être achevée sur le terrain de l'ancienne mairie.

En 2007, **la part du logement social représente environ 7,2% du patrimoine**, la commune se situe donc au-dessous des 20% imposés par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) de 2000. Cependant, avec la création de la ZAC du Bourg et la contractualisation d'un CDOR, la commune devrait augmenter son taux de logements sociaux sur le territoire.



Résidence Rue de l'Horloge



Résidence Princesse Murat

6. Le Programme Local de l'Habitat

En février 2006, Versailles Grand Parc a arrêté son programme local de l'habitat (PLH). Pour la période 2006-2011, il fixe les objectifs annuels suivant (y compris Bois d'Arcy) :

- 900 logements neufs par an, dont 295 logements sociaux
- 90 logements sociaux en acquisition-amélioration (en plus des 295 logements neufs)

Sur la commune de Rocquencourt, l'objectif est la construction de 150 logements neufs (dont 54 sociaux) et 18 améliorations-acquisitions.

Par ailleurs, la commune s'est dotée d'un Contrat de Développement de l'Offre Résidentielle (CDOR), valable sur la période 2007-2011 et prolongé jusqu'en 2012. Celui-ci fixe les objectifs suivants : construction de 210 logements, dont 48% de logements sociaux.

En 2008, seulement 1 logement a été construit, mais la création de la ZAC du Bourg devrait répondre aux objectifs du PLH et du CDOR. En effet, il est prévu 300 logements ainsi que des activités et des commerces dans le bourg et 3 100 m² de SHON pour des logements sur le site de l'ancienne Gendarmerie de Chèvreloup.

C. Les activités économiques

En 2007 on dénombre 1023 emplois dans la commune tandis qu'il y en avait 906 en 1999, cela équivaut à un gain de 117 emplois (+13%) localisés à Rocquencourt. Parallèlement, le nombre des actifs ayant un emploi résidant dans la zone a augmenté plus faiblement, cela signifie qu'il y a davantage d'habitants qui travaillent également à Rocquencourt (cf. indicateur de concentration de l'emploi).

Le nombre de chômeurs était de 88 en 2007 ce qui correspond à un taux de chômage de 6,1%, ce chiffre est inférieur à la moyenne des Yvelines (8,3%). Il est à noter que sur la période 1999-2007, la commune a connu une baisse de 1,8 point du taux de chômage puisqu'il était de 7,9% en 1999.

En 2007, le taux de chômage est plus élevé chez les femmes (6,7%) que chez les hommes (5,5%).

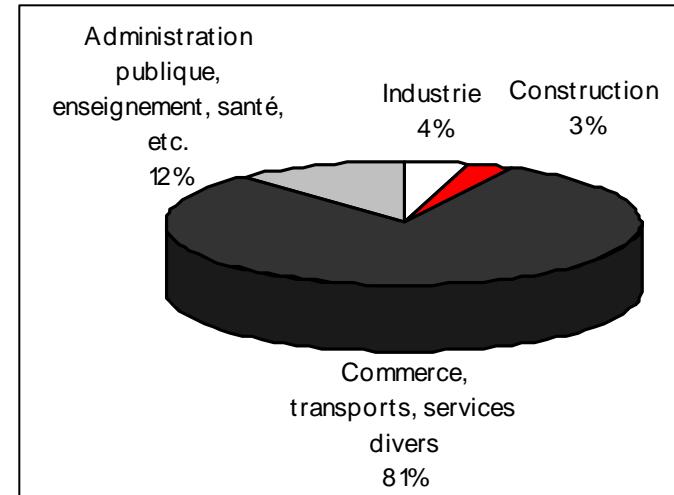
1. Les secteurs d'activité

Le nombre d'emplois selon le secteur d'activité montre la prédominance du secteur des commerces et services qui regroupe 81% des emplois, ce chiffre est largement supérieur à la moyenne départementale qui est de 47,9%.

L'administration publique, l'enseignement et la santé regroupent 12% des emplois par secteur d'activité, tandis que l'industrie et la construction représentent respectivement 4% et 3%.

EMPLOI ET ACTIVITE	2007	1999
Nombre d'emplois dans la zone	1023	906
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	1396	1357
Indicateur de concentration d'emploi	73,3	66,8

EMPLOIS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE



Source : INSEE recensement général de la population 2007

2. Les établissements économiques

La dynamique des établissements économiques

Au 1^{er} janvier 2009 la commune accueille 109 établissements économiques.

Il existe 91 établissements de commerces, transports et services divers, 9 administrations publiques, établissements d'enseignement, de santé ou d'action sociale, 4 établissements de construction et 5 établissements industriels.

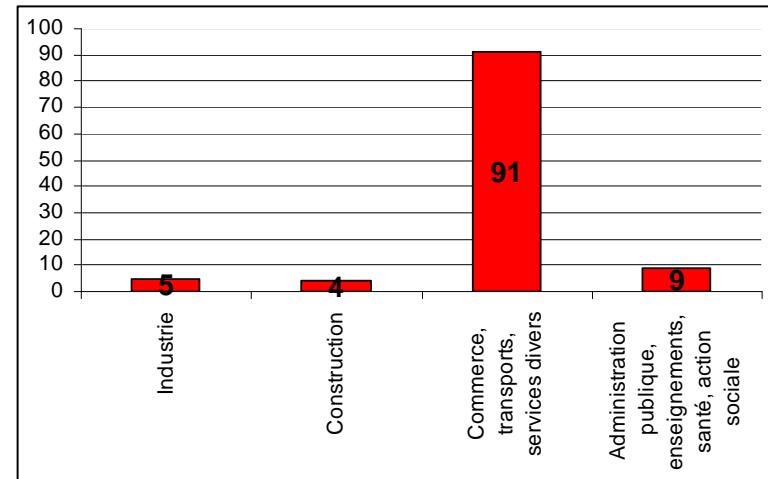
En 2009, la création d'établissements par secteur d'activité est la plus dynamique pour les commerces et services divers qui totalisent 89,3% des créations.

Environ 36% des entreprises sont implantées sur le territoire depuis 10 ans ou plus ce qui est inférieur à la moyenne départementale (41%). Par contre, la part des entreprises établies depuis 1 à 5 ans est plus importante. Cela signifie que pour la période récente la création d'entreprise a été plutôt dynamique.

Des établissements actifs de taille réduite

Au 31 décembre 2007 parmi les 137 établissements actifs, 100 comptent 0 salarié, 27 emploient de 1 à 9 salariés, 3 comptent de 10 à 49 salariés, 3 de 20 à 49 salariés et il existe 4 établissements de plus de 50 salariés.

NOMBRE D'ETABLISSEMENTS PAR SECTEUR D'ACTIVITE



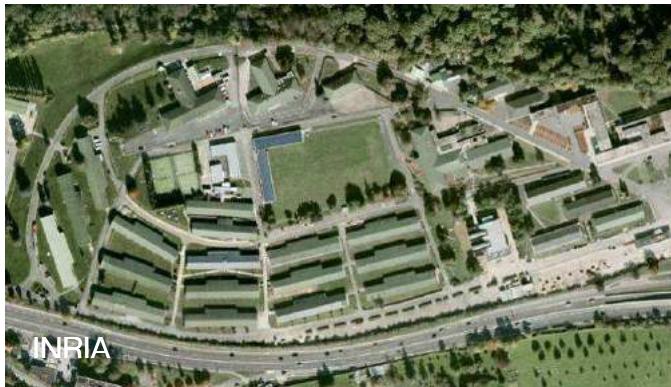
Source : INSEE, REE Sirène (hors activités agricole)

3. Les sites d'accueil d'activités économiques

Les sites d'activités occupent des emprises importantes dans la commune. A l'ouest, le Domaine de Vauluceau avec **l'INRIA (Institut National de Recherche en Informatique et Automatique)** et les services techniques des Pompiers de Paris.

L'INRIA mène au plus haut niveau international, une activité de recherche fondamentale et de développement technologique. Le centre de recherche INRIA Paris - Rocquencourt accueille 600 personnes, dont 400 scientifiques et 150 ingénieurs, techniciens et administratifs.

A l'Est, le siège de Mercedes Benz France comprend près de 18 000 m² de bureaux.



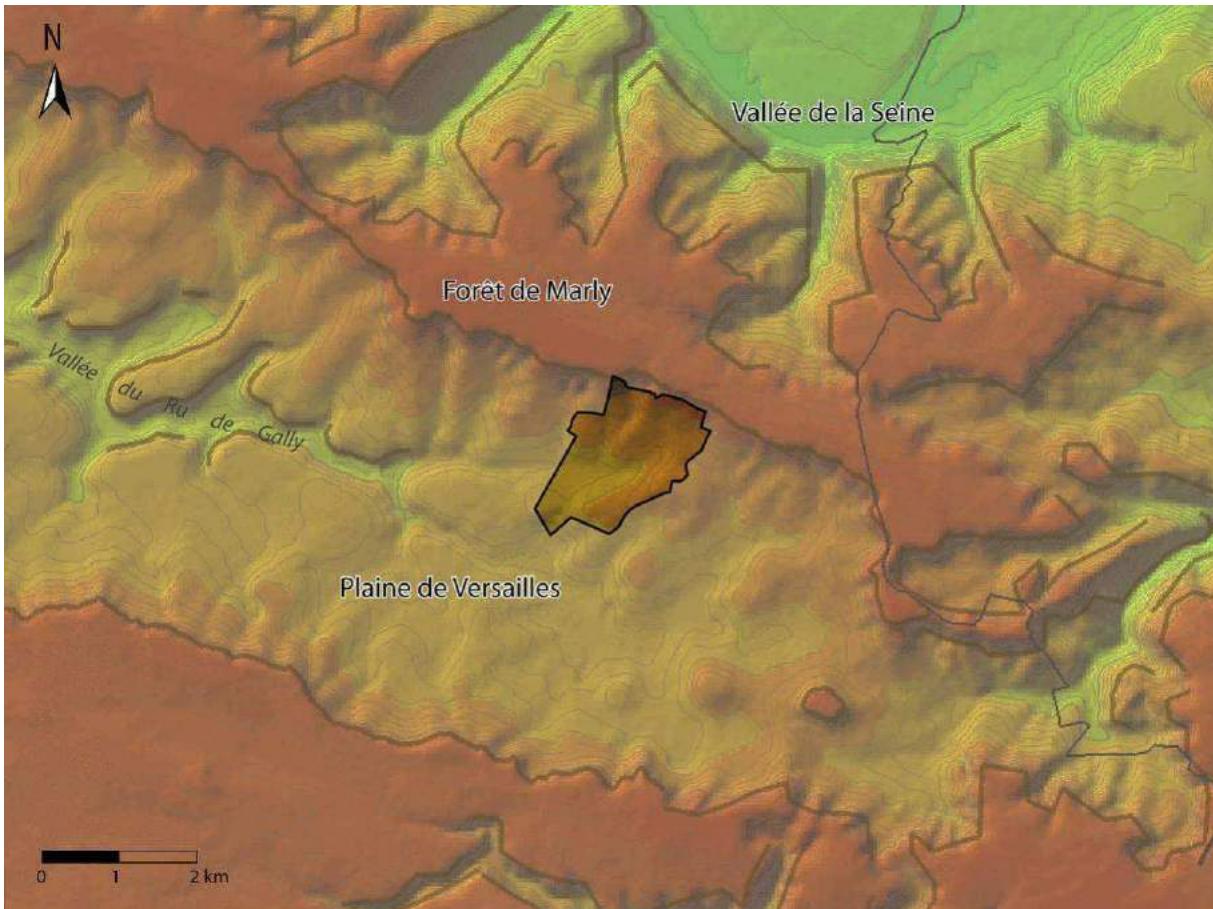
IV. ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

A. Caractéristiques générales

1. La topographie

La commune se situe en limite est de la Plaine de Versailles. Au nord, se trouvent les coteaux de la forêt de Marly, qui descendent ensuite progressivement vers la Seine plus au nord.

SITUATION DE ROCQUENCOURT DANS UN CONTEXTE TOPOGRAPHIQUE ELARGI



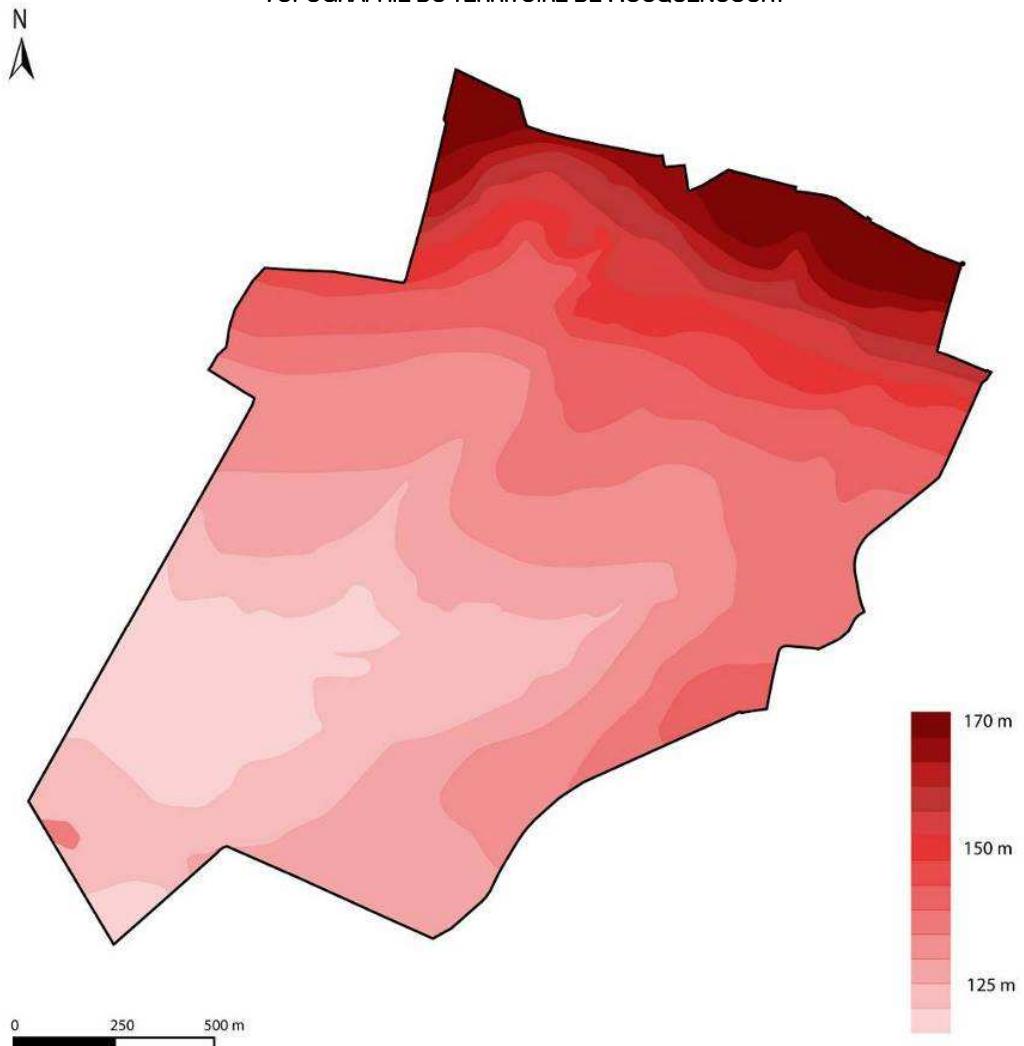
Au niveau communal, le relief varie de 120 m, point le plus bas dans l'arboretum de Chèvreloup, à 175 m d'altitude, point le plus haut sur les coteaux de la forêt de Marly.

L'arboretum de Chèvreloup, partie intégrante du Domaine de Versailles, s'est implanté dans la Plaine, dans laquelle le relief varie peu.

La majeure partie de l'urbanisation s'est développée au pied du coteau (le Domaine, le Bourg, Parly 2, l'INRIA), où l'altitude varie de 135 m à 150 m, avec des pentes de 3% en moyenne.

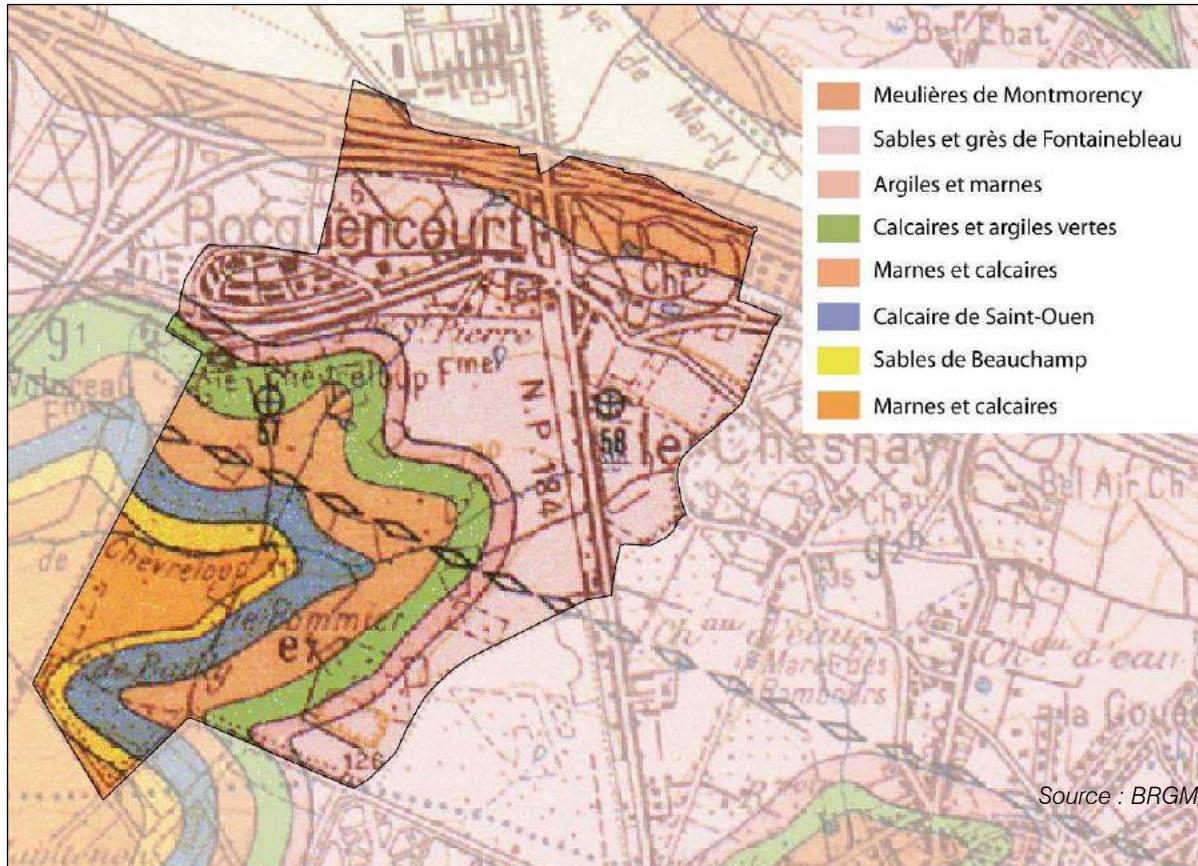
Le Parc s'est implanté sur les hauteurs du coteau et présente un relief plus marqué (de 150 m à 175 m, soit une pente de 6% en moyenne). De même pour la forêt de Marly au nord-ouest de la commune.

TOPOGRAPHIE DU TERRITOIRE DE ROCQUENCOURT



2. La géologie

GEOLOGIE DU TERRITOIRE DE ROCQUENCOURT



La commune se situe dans le contexte géologique du Plateau de Beauce, entaillé par la Plaine de Versailles.

Le nord de la commune est composé de meulières de Montmorency associées à des argiles.

Plus au sud, une grande partie du territoire est composée de sables et grès de Fontainebleau.

Le reste du territoire au sud-ouest comprend une alternance d'argiles, marnes et calcaires.

3. L'hydrogéologie

Le bassin versant de la Mauldre, auquel appartient la commune, est concerné par trois nappes souterraines :

- la nappe des Sables de Fontainebleau (Oligocène), la plus superficielle, est essentiellement alimentée par les eaux de pluie et est à l'origine de nombreuses sources. Elle est localisée en profondeur sous le plateau du Bois d'Arcy.

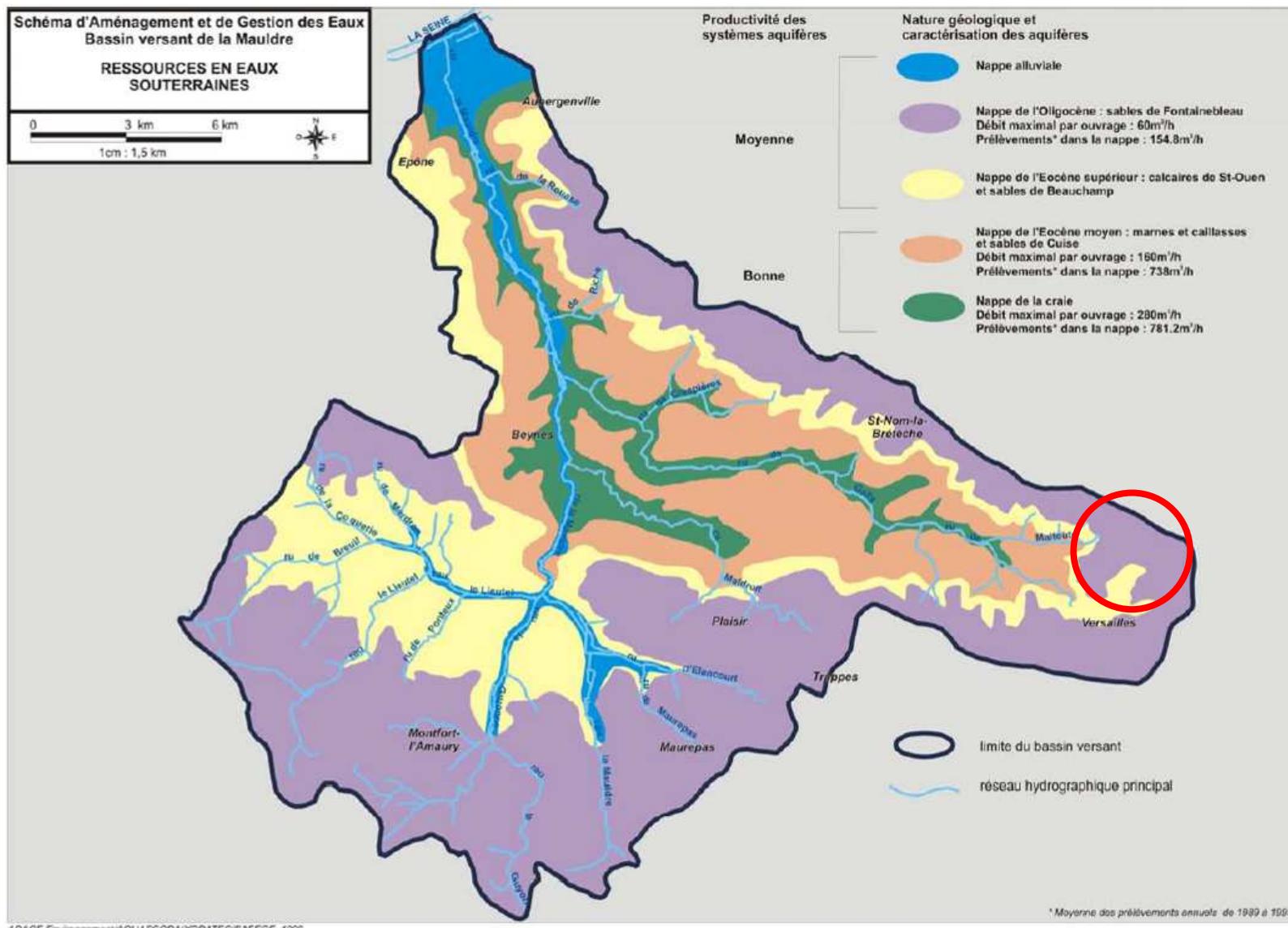
- la nappe de l'Eocène, aquifère multicouche, siège dans les formations calcaires et sableuses et est cloisonnée dans la zone synclinale par plusieurs niveaux de Marnes plus ou moins imperméables. En dehors de la zone synclinale, il n'y a qu'une seule nappe contenue essentiellement dans le calcaire grossier lutétien. Parfois, lorsque les argiles plastiques sont absentes ou très réduites, cette nappe se confond avec celle de la craie sous-jacente.

- la nappe de la Craie; l'existence de cet aquifère est liée à sa fissuration, qui se développe essentiellement lorsque la craie est affleurante ou seulement recouverte de terrains perméables. Elle est en liaison avec les nappes alluviales de la Mauldre aval et de la Seine et avec les cours d'eau eux-mêmes.

Ces trois nappes aquifères sont principalement alimentées par l'infiltration d'une fraction des eaux de pluie qui tombent sur le bassin versant de la Mauldre (650 litres par m² et par an en moyenne).

Il y a aussi « échange » entre les eaux des nappes et les eaux des rivières. En effet, l'eau des nappes peut naturellement affleurer à certains endroits (en fond de vallée notamment) et se mélanger à l'eau de la rivière. Les eaux des rivières, quant à elles, peuvent, selon la nature du sol, s'infiltrer à travers le lit des berges et participer à l'alimentation de la nappe.

Par ailleurs, la commune de Rocquencourt se situe dans l'aire d'alimentation du captage des Bîmes.



Carte extraite du SAGE de la Mauldre

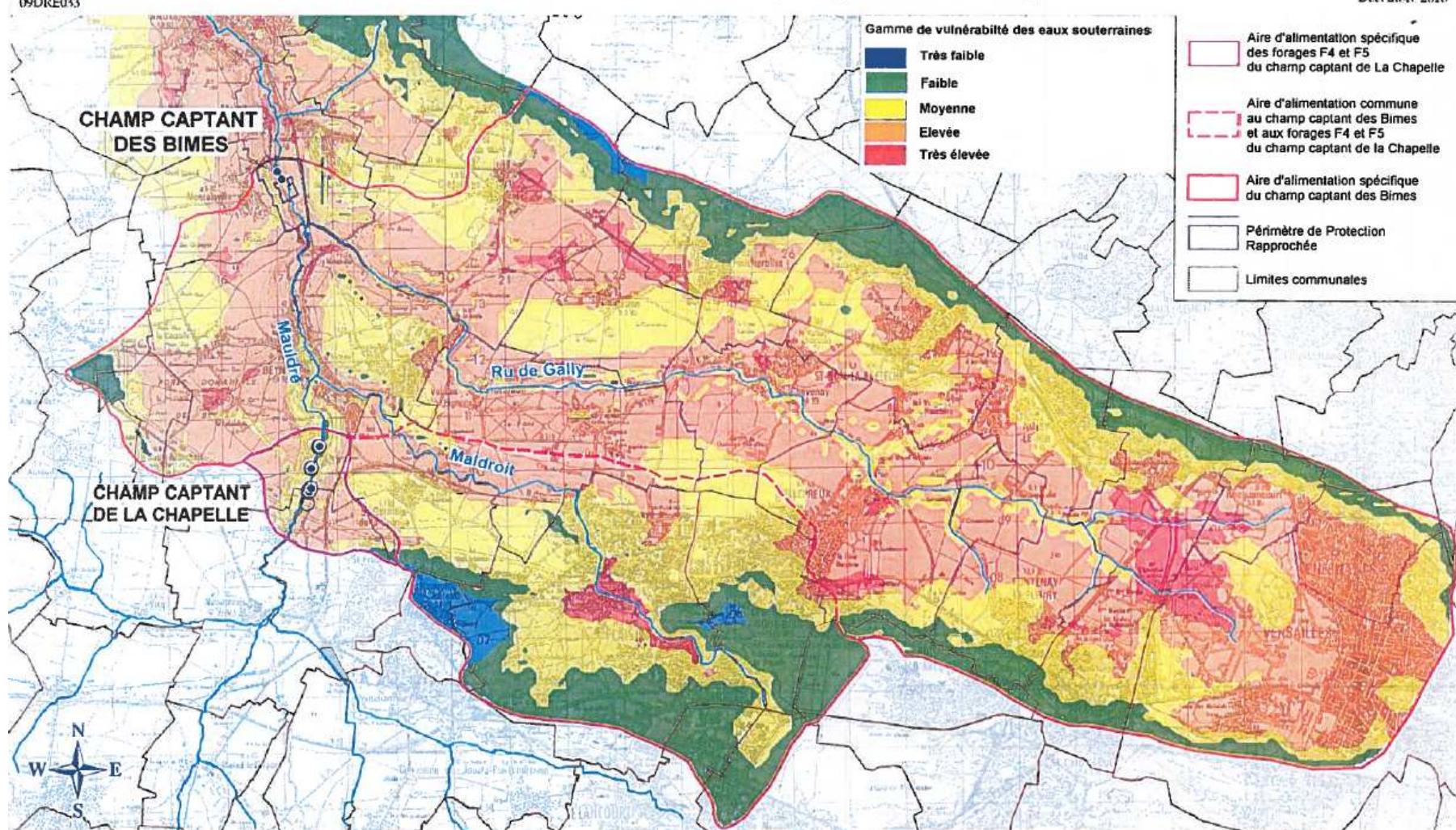


Délimitation des aires d'alimentation de 8 captages de la Vallée de la Mauldre

**Figure 3-3 : Vulnérabilité des AAC des champs captants
des Bimes et de La Chapelle (Echelle 1/65 000)**



December 2010



Carte extraite du SAGE de la Mauldre

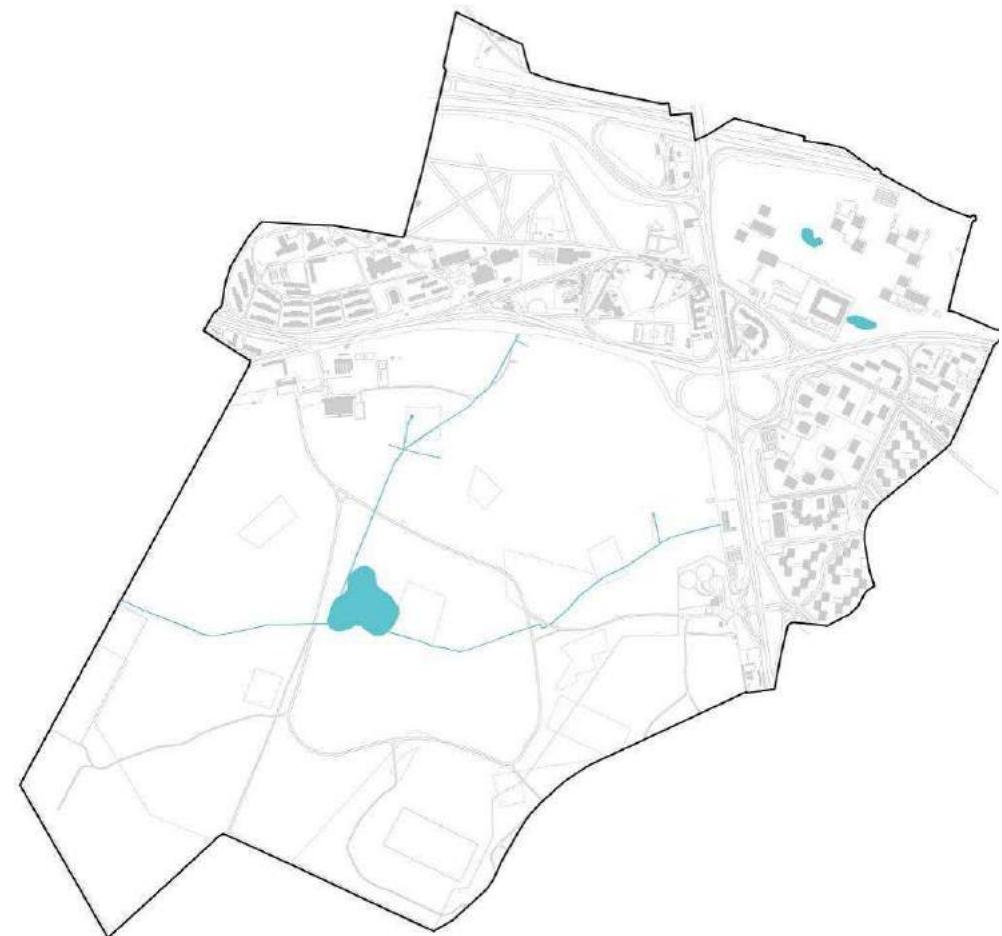
4. L'hydrologie

Le réseau hydrographique de la commune est peu développé. En effet, le territoire de Rocquencourt est traversé par le ru de Chèvreloup ayant pour exutoire le ru de Gally appartenant au bassin versant plus large de la Mauldre.

BASSINS VERSANTS AUTOUR DE ROCQUENCOURT



RESEAU HYDROGRAPHIQUE SUR LE TERRITOIRE DE ROCQUENCOURT



Par ailleurs, dans le domaine du Parc se trouvent deux pièces d'eau artificielles.

La présence de l'eau se manifeste aussi par le passage de l'aqueduc de l'Avre qui est souterrain, en extrémité sud de la commune. Mis en service en 1893, après 2 ans de construction, l'aqueduc de l'Avre achemine de l'eau potable de la Normandie jusqu'à la capitale (par le réservoir de Saint-Cloud). Sur 102 km, il peut transporter 160 000 m³ d'eau par jour.

Les problèmes qui peuvent se poser à la commune ne sont pas liés au débordement des cours d'eau. Il s'agit plutôt de problèmes relatifs à l'écoulement des eaux de pluies, ou à l'engorgement des canalisations d'écoulement des eaux de pluie en cas d'une très forte pluviométrie ou d'évènements climatiques exceptionnels.

La commune est concernée par le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Mauldre, outil de planification de la gestion de l'eau, élaboré en 2001 et qui fixe les grandes orientations pour une gestion globale de l'eau. Les enjeux principaux sont :

- Diminuer les pollutions
- Prévenir et gérer les inondations
- Assurer durablement l'équilibre ressources – besoins
- Protéger, gérer, restaurer les milieux naturels aquatiques
- Renforcer l'attrait des cours d'eau

Il est en révision afin de se conformer aux dispositions de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006 et devra être doté d'un règlement d'ici le 30 décembre 2011.

La qualité des eaux n'est pas mesurée pour les cours d'eau présents sur la commune mais le ru de Gally fait l'objet d'un suivi plus en aval. Il est de qualité mauvaise du fait des nombreux rejets non-conformes de la station d'épuration du Carré de Réunion (Versailles), mais des travaux sont prévus sur celle-ci afin d'améliorer la qualité du cours d'eau.

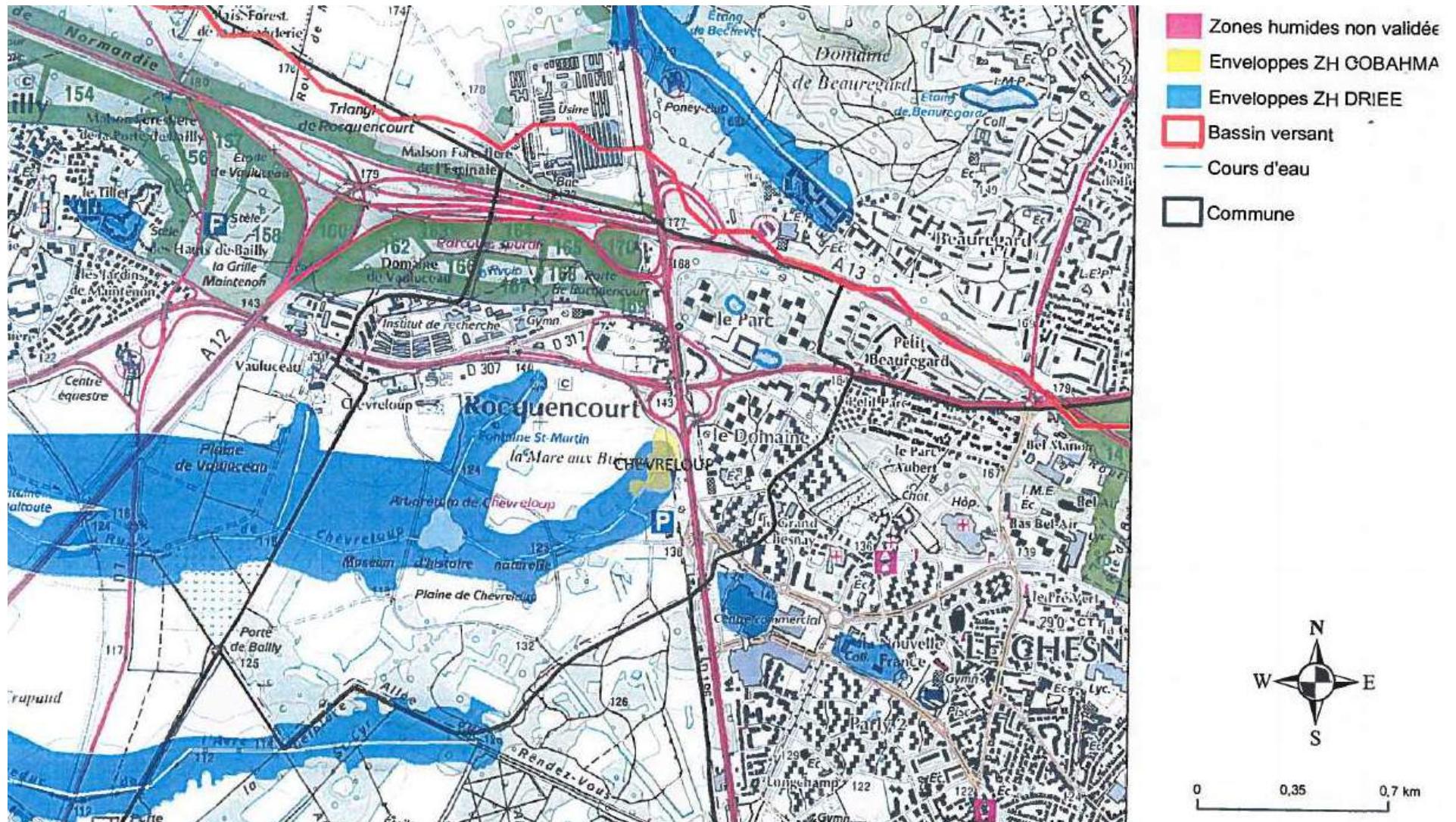
Les zones humides

Une étude visant à consolider la connaissance des secteurs potentiellement humides de la région Ile-de-France a été menée par la DRIEE selon les deux critères suivants : critères relatifs au sol et critères relatifs à la végétation.

Cette étude a abouti à une cartographie de synthèse qui partitionne la région en cinq classes selon la probabilité de présence d'une zone humide et le caractère de la délimitation qui conduit à cette analyse.

Sur le territoire communal, on retrouve des zones humides de classe 3 qui correspond à des zones pour lesquelles les informations existantes laissent présager une forte probabilité de présence d'une zone humide, qui reste à vérifier et dont les limites sont à préciser.

Par ailleurs, le COBAHMA (COmité du BAassin Hydrographique de la Mauldre et de ses Affluents) qui a élaboré le SAGE, a également identifié une zone humide plus précise dans l'Arboretum, comme le montre la carte page suivante.



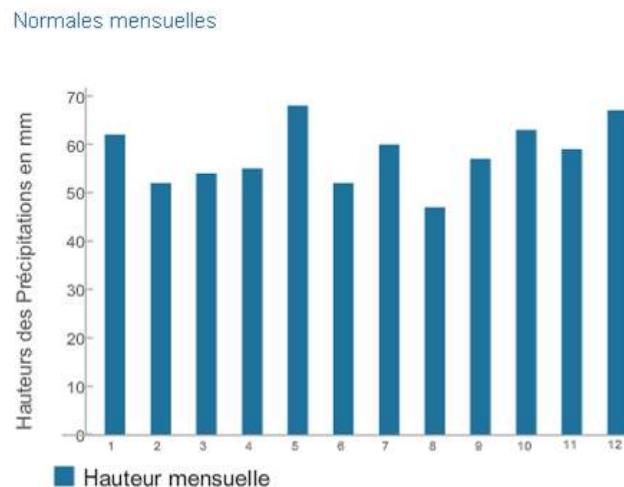
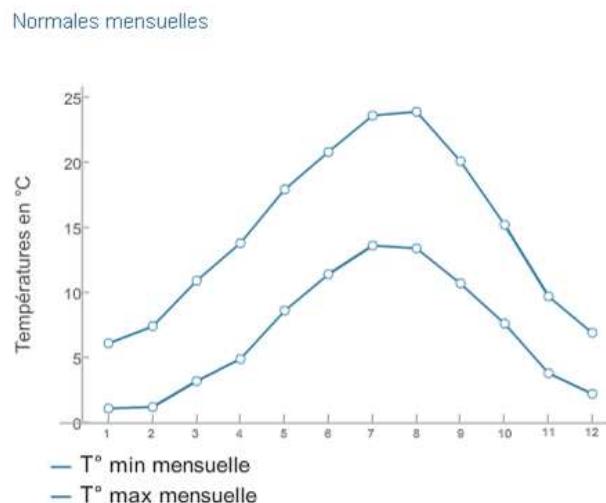
5. Le climat

Le climat de la région de Rocquencourt est de type semi-océanique.

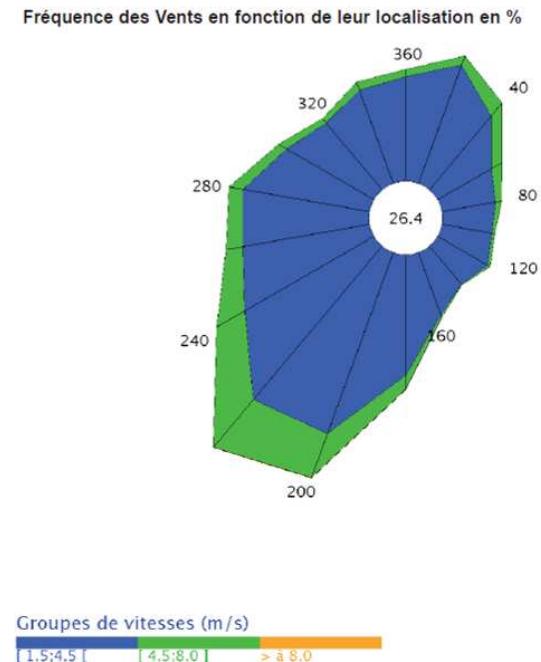
Les précipitations relevées sont en moyenne de 55 mm/mois/an; avec moins de 50 mm en été (août) et plus de 65 mm en hiver (décembre-janvier), le pic étant en mai avec près de 70 mm.

Les températures moyennes mensuelles, varient entre 2,8°C en février et 17,6 °C en août. En hiver, l'amplitude thermique est de 5°C (minimale de 0°C et maximale de 5°C au mois de janvier) et en été elle est d'environ 10°C (minimale de 15°C et maximale de 25°C entre juillet et août).

Les vents dominants sont principalement de sud-ouest, et d'une vitesse moyenne observée comprise entre 10 et 20 km/h.



Source : Météo France



B. Les espaces naturels

1. Les espaces boisés

1.1. La forêt de Marly

La forêt de Marly, ou jusqu'au XVIII^e siècle forêt de Cruye, est une forêt domaniale de 2 000 hectares située dans les Yvelines à 15 kilomètres environ à l'ouest de Paris, entre Saint-Germain-en-Laye et Versailles. Elle constitue le reliquat d'un immense massif boisé aujourd'hui fractionné qui ceinturait la région parisienne et réunissait les forêts de Marly, Saint-Germain, Rambouillet, Compiègne et Fontainebleau.

Elle s'étend sur une longueur d'environ 12 kilomètres d'est en ouest sur les communes de Louveciennes, Marly-le-Roi, Saint-Nom-la-Bretèche, Feucherolles... C'est un ancien domaine de chasse des rois de France, puis des présidents de la République. Elle est entaillée, depuis 1935, dans toute sa longueur par l'autoroute de Normandie (A13).

Elle comprend des peuplements très variés, souvent à base de chênes rouvres (environ 50% de la surface en futaie ou en taillis sous futaie), châtaigniers et hêtres et contient des vestiges d'une histoire très riche.

Elle est gérée par l'Office National des Forêts qui est chargé de son entretien : coupes, gestion et régénération des peuplements, travaux sylvicoles, mise en valeur et accueil du public.

Un plan de gestion est appliqué pour la période 2002-2018 en forêt domaniale de Marly. Conformément à ce plan de gestion dont l'objectif principal est l'accueil du public, le maintien des paysages, mais aussi le renouvellement nécessaire de la forêt, des travaux forestiers sont régulièrement entrepris.

Une coupe sanitaire est réalisée sur les parcelles 157 et 158. En effet, les peuplements très affaiblis par les tempêtes de 1999 doivent être renouvelés. L'apport de lumière au sol permettra la régénération naturelle du chêne. Une autre coupe sanitaire est réalisée sur les parcelles 166 partie et 167 partie. Là encore, il s'agit de reconstituer les peuplements après les tempêtes de 1999.

Les parcelles 163 partie, 167 partie, 168 partie et 169 passent actuellement en coupe sanitaire du fait du dépérissement très important des vieux chênes. À l'issue de la coupe, la régénération naturelle de chêne pourra être, si besoin, complétée par une plantation.

La forêt de Marly couvre environ 25 ha du territoire de Rocquencourt (8,5% de la superficie communale) au nord-ouest du territoire, entre l'A 13, la RD 186 et le bourg.

Elle constitue un massif boisé de plus de 100 ha, de ce fait, les dispositions du SDRIF de 1994 s'appliquent : « en dehors des sites urbains constitués, toute nouvelle urbanisation est interdite à moins de 50 m des lisières des bois et forêts de plus de 100 ha ».



Une partie de la forêt est identifiée en tant que ZNIEFF. Au même titre que les richesses culturelles, la nature fait partie de notre patrimoine commun. Elle contribue à la qualité de notre vie quotidienne en raison de sa valeur biologique et paysagère.

Deux types de ZNIEFF existent :

- ZNIEFF de type 1 : secteur de superficie généralement limitée, défini par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional. Exemples : tourbière, prairie humide, mare, falaise. Ces espaces doivent faire l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration de tout projet d'aménagement et de gestion.
- ZNIEFF de type 2 : grands ensembles naturels riches ou peu modifiés par l'homme ou offrant des potentialités biologiques importantes. Dans une ZNIEFF de type 2, certains secteurs particulièrement riches peuvent aussi être inventoriés en ZNIEFF de type 1. Exemples : massifs forestiers, plateaux.

Sur le territoire communal, la forêt de Marly est identifiée en tant que ZNIEFF de type 2. Cependant, cette ZNIEFF ne concerne que la partie de la forêt au nord de l'A 13, ce qui représente une faible partie du territoire.

La forêt se situe en limite avec le bourg et à ce niveau, un petit parc comprenant une aire de jeux a été aménagé. Ce parc constitue un espace vert de qualité et crée une transition entre le bourg et l'espace forestier. L'entrée dans le parc forestier est matérialisée par un mur d'enceinte agrémenté d'une fontaine et qui délimitait le domaine de la forêt de Marly.



Entrée de la forêt de Marly (hier et aujourd'hui)

Par ailleurs un sentier forestier accompagné d'un circuit sportif a été réalisé. La forêt forme un accompagnement végétal important au bourg de Rocquencourt et s'inscrit dans la continuité de l'arboretum de Chèvreloup dans une trame verte plus générale.



1.2. L'arboretum de Chèvreloup

L'arboretum national de Chèvreloup, situé dans la commune est un établissement rattaché au Muséum national d'histoire naturelle de Paris. Implanté dans un domaine de 200 hectares, ce qui représente les 2/3 du territoire communal, il comprend outre l'arboretum qui rassemble une collection de 2 700 espèces et variétés d'arbres, des serres botaniques et des serres horticoles.

L'arboretum est divisé en 4 parties :

- la zone géographique est la plus importante : les arbres sont regroupés sur 120 ha par origine géographique (Amérique, Asie, Europe...) ; chaque espèce est représentée par un groupe de trois sujets relativement jeunes (plantés après 1960) ;
- la zone systématique : les arbres sont regroupés sur 50 ha selon la classification botanique ; ce sont les plantations les plus anciennes, celles qui sont ouvertes au public ;
- la zone horticole : située au centre de l'arboretum, elle groupe sur 25 ha des variétés horticoles, issues de la sélection ;
- la pépinière, environ 2 ha, où sont semées les graines échangées avec les autres jardins botaniques et arboretums.

Le domaine de Chèvreloup est mitoyen du parc du château de Versailles. Il fut acquis en 1699 par Louis XIV, qui le fit enclore d'un mur et s'en servit comme terrain de chasse.



La création de l'arboretum actuel date de 1922, lorsque le domaine fut attribué au Muséum national d'histoire naturelle. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale fut aménagée la zone systématique. Pendant la guerre, cependant, le domaine fut loti en petits jardins attribués aux habitants de Versailles, et beaucoup de plantations disparurent. C'est seulement en 1960 que la rénovation de l'arboretum commença avec la création des zones géographiques (Asiatique, Européenne et Américaine) et horticole.



Carte d'Etat Major



Carte de Cassini



Carte des Chasses du Roi

Les cartes présentées sur cette page sont extraites du SIG de l'IAURIF

L'arboretum, avec sa vaste collection de végétaux participe à la qualité du site de la Plaine de Versailles.

L'arboretum fait aussi partie du périmètre du site identifié au titre du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1999.



2. Les espaces protégés au titre de la loi du 2 mai 1930 : site inscrit, site classé

La commune est concernée par de nombreux espaces protégés au titre de la loi du 2 mai 1930 qui concerne les monuments naturels et les sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. En effet, elle compte 2 sites classés et 3 sites inscrits.

2.1. Les sites classés

L'ensemble formé par la plaine de Versailles

La plaine de Versailles a été classée au titre des sites le 7 juillet 2000. Elle recouvre 2 650 hectares et concerne 10 communes : Bailly, Noisy-le-Roi, Saint-Nom-la-Bretèche, Chavenay, Villepreux, Rennemoulin, Fontenay-le-Fleury, Saint-Cyr-l'Ecole, Rocquencourt et Versailles.

Orientée est-ouest entre deux coteaux boisés, la plaine de Versailles offre la perspective historique du parc de Versailles un débouché visuel de vaste amplitude, tel que l'a voulu André Le Nôtre et tel que Patel l'a peint en 1668. Le bas des coteaux est bordé de petites villes (Bailly, Fontenay, Saint-Nom-la-Bretèche...). Le site inclut l'arboretum de Chèvreloup avec sa riche collection de végétaux.

La Plaine de Versailles prend place au centre du bassin parisien, où se superpose l'ensemble des couches sédimentaires. Au cours de l'histoire géologique du secteur, le synclinal du Ru de Gally a probablement accueilli les eaux qui ruisselaient des pentes des anticlinaux, formant progressivement la rivière et la dépression qui l'accompagne, excentrés par rapport à son axe. Le creusement de la rivière a entaillé les couches géologiques sur une épaisseur allant jusqu'à 90 m, depuis les Grès de Fontainebleau et les Meulières de Montmorency (179 m d'altitude) jusqu'à la Craie du Campanien au Crétacé (87 m d'altitude).

La géomorphologie joue un rôle essentiel dans l'organisation des espaces de la Plaine de Versailles. En effet, l'usage des sols a de tous temps été adapté aux contraintes et opportunités des milieux naturels. Les paysages humanisés apparaissent ainsi structurés, en cohérence avec la topographie des sols, ce qui fait leur spécificité et leur beauté.

Le réseau hydrographique structure également fortement le paysage de la Plaine de Versailles. Le ru de Gally, situé en proximité Sud de la commune, constitue le



La Plaine de Versailles, Patel, 1668

principal axe structurant, sa longueur est de 20 Km de sa source à Mauldre, dont la moitié traverse le site classé. Ses principaux affluents sont, en rive droite, le ruisseau du Fond de Berthe et le Ru de Maltoute, ainsi que le ruisseau de Chaponval mis en souterrain. Les affluents disposent d'un chevelu plus large en rive gauche : le ru des Glaises et le ru du Prés des Seigneurs se rejoignent dans le ru de St-Cyr, le ruisseau de l'Oisemont accueille les eaux du ru des Fossés et du ru du Paté, le ru de l'Arcy est partiellement mis en souterrain au niveau du château des Gondi.

Les cours d'eau et les niveaux de résurgence des sources s'accompagnent souvent d'une végétation spécifique et structurent fortement le paysage. Ils contribuent à diversifier les perspectives, à enrichir la biodiversité, ainsi que les attraits de la Plaine de Versailles.

La plaine du Trou d'Enfer, dans la forêt de Marly

Elle ne concerne qu'une petite partie du territoire au nord-ouest, en limite avec Marly-le-Roi et Bailly. Cet ensemble est occupé par des terres agricoles, réservées pour les chasses présidentielles. La plaine s'étend sur le territoire domanial de la forêt de Marly-le-Roi et une ferme agricole assure l'exploitation des terres. Les seules constructions qui occupent une partie très modeste de son territoire sont les bâtiments de la ferme et le fort du Trou d'Enfer.

2.2. Les sites inscrits

Le domaine de Beauregard

Il est situé dans la commune de La Celle-Saint-Cloud et concerne une infime partie du territoire de Rocquencourt. Il s'agit, dans la région de Versailles, d'un des éléments constitutifs d'une vaste zone inscrite et à fort caractère pittoresque. Ce domaine a été offert à la Ville de Paris par le comte de Bendern sous condition d'y réaliser un ensemble résidentiel respectueux du cadre végétal.

Les immeubles bâtis et non bâtis de part et d'autre de la RN 184 et RN 184a

Le site a été inscrit entre autres pour la présence d'une très belle plantation de platanes qui borde la RN 186 (ancienne RN 184), route royale de Versailles à Marly-le-Roi. Ces plantations ont été commandées par Louis XIV pour agrémenter les voies qui reliaient ses domaines.

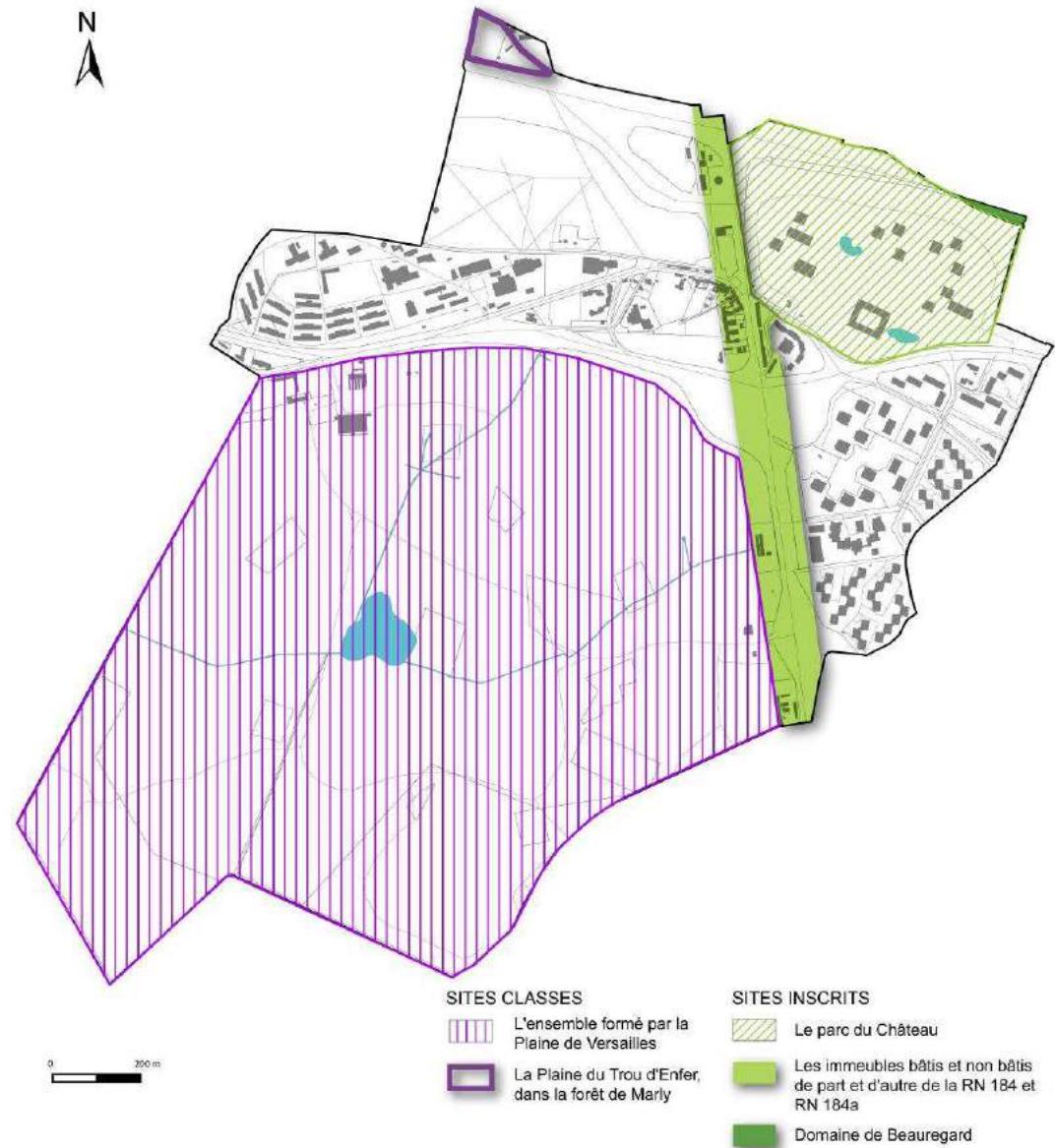


Le parc du Château

Ce domaine boisé occupe une grande partie du triangle actuellement défini par l'A 13, la RN 186 et la RD 307. Il couronne la crête qui forme le fond du paysage découvert depuis le château de Versailles. Du haut du Parc de Rocquencourt, on aperçoit même la Chapelle Royale. Le site bénéficie donc d'une position exceptionnelle.

Le château de Rocquencourt, œuvre de l'architecte Charles de Wailly, terminé sous le Premier Empire, a été détruit en 1963. Situé à la limite est de la forêt de Marly, le domaine est actuellement occupé par une partie résidentielle et des immeubles de bureaux (Mercedes Benz), édifiés à l'emplacement de l'ancien château.

SITES CLASSES ET INSCRITS SUR LE TERRITOIRE DE ROCQUENCOURT



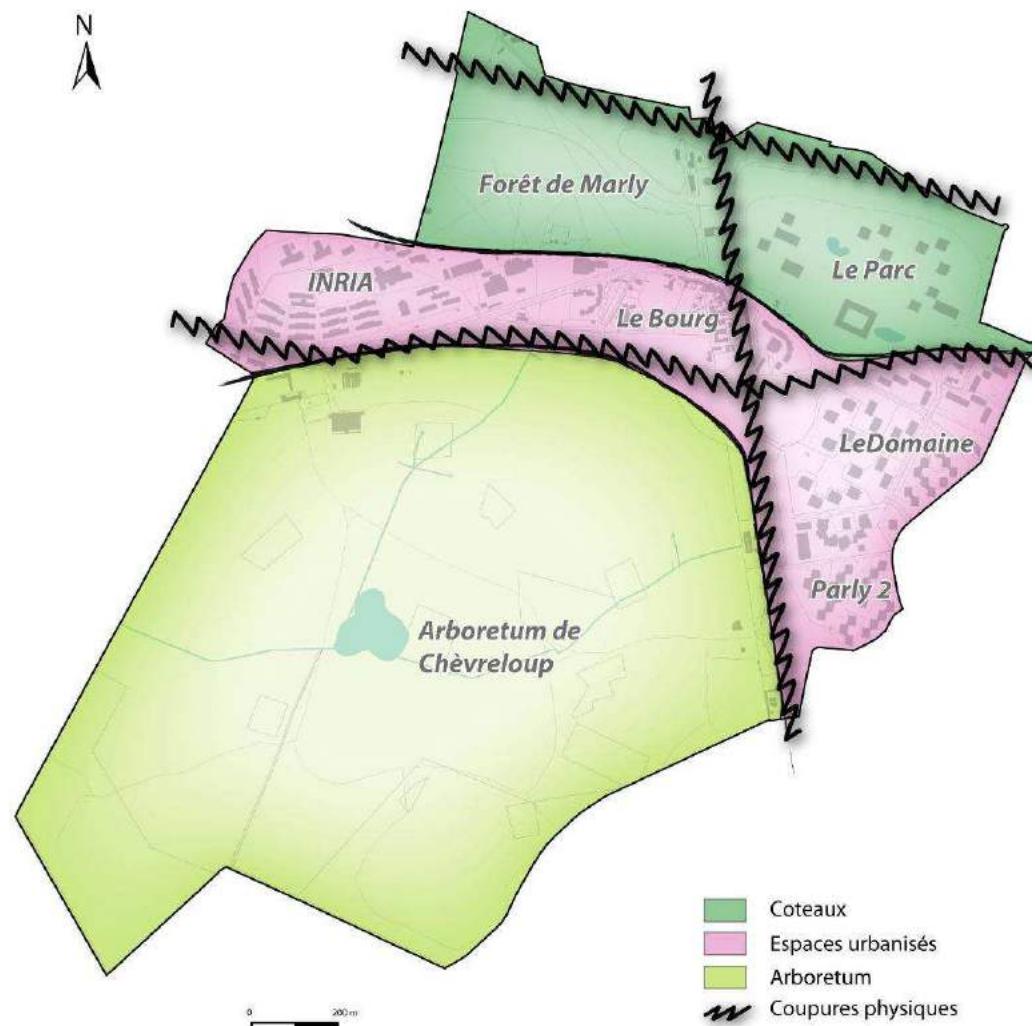
C. Le paysage

La commune de Rocquencourt se situe dans un contexte paysager plus large identifié comme « le pays de Gally » dans l'atlas des pays et paysages des Yvelines. Cette entité paysagère est constituée de la vallée du ru de Gally, de la vallée de la Mauldre et de la Plaine de Versailles. Le pays de Gally commence à l'ouest avec la vallée de la Mauldre et se termine à l'est sur Versailles, relié plus largement à Paris par un tissu urbain continu. Il met donc en relation la banlieue parisienne et le centre du département.

La lecture du paysage de la plaine de Versailles est indissociable de celle du Château, de son parc et de la ville. Elle en constitue l'horizon, fragilisé par la pression urbaine. La plaine de Versailles est bordée au nord et au sud par des coteaux raides, réguliers et boisés, très caractéristiques. Les villages et villes se sont implantés sur ces coteaux, le long de la courbe de niveau des 135 m généralement. Plus on se rapproche de Versailles et plus l'urbanisation est dense et descend dans la plaine.

Le paysage communal est fortement marqué par la présence de nombreux espaces naturels ou boisés, séparés par de nombreuses infrastructures de transport qui créent des coupures visuelles et physiques importantes. Le territoire peut être divisé en trois entités paysagères :

LES ENTITES PAYSAGERES DE ROCQUENCOURT



- les coteaux boisés

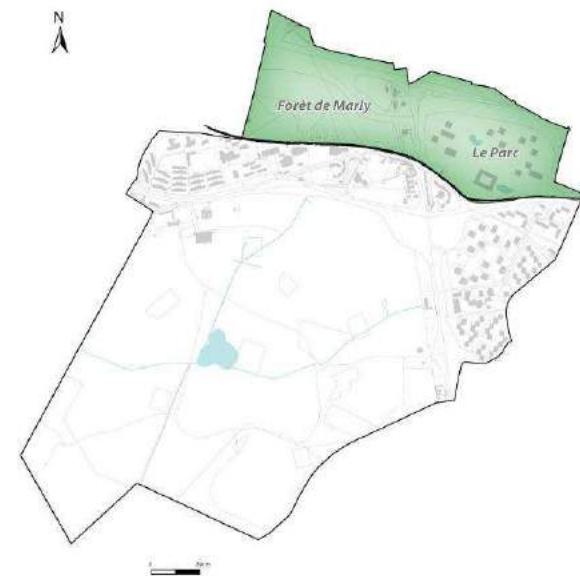
Situés au nord de la commune, les coteaux présentent une pente de 6% en moyenne et sont occupés par de la végétation : à l'ouest de la RD 186 se trouve la forêt de Marly et à l'est de la RD 186 le domaine du Parc qui possède une couverture végétale importante et dans lequel les bâtiments d'habitation sont bien intégrés. Seul le bâtiment d'activités (Mercedes) prend une place importante dans le paysage du fait de sa taille et de son architecture. Il marque fortement le coteau et est visible de loin.



Sentier forestier



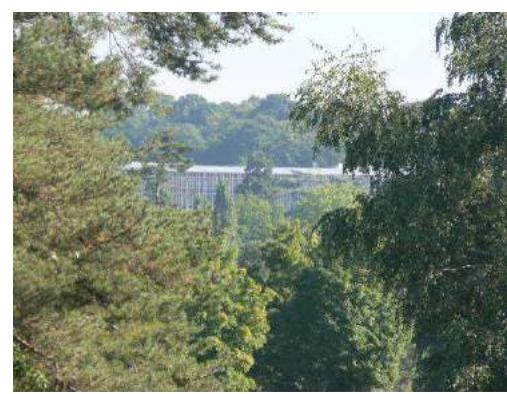
Aire de jeux à proximité du bourg



Immeubles d'habitation dans le Parc



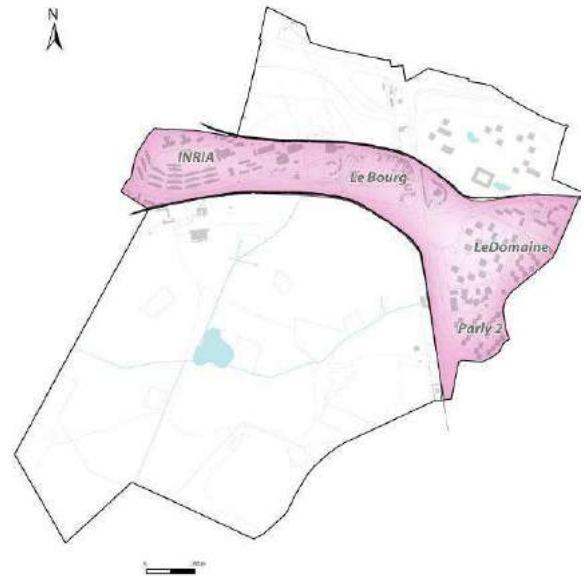
Immeuble Daimler



Vue depuis l'arboretum

- les espaces urbanisés

Ils s'étendent d'est en ouest le long de la RD 307. Les formes urbaines sont variées et leur impact dans le paysage est donc différent. Au nord de la RD 307 et à l'ouest de la RD 186 se trouvent l'INRIA et le bourg ainsi que quelques équipements. L'INRIA est composée d'anciens baraquements militaires. Une petite partie du bourg se trouve enclavée dans la bretelle de l'échangeur entre la RD 307 et la RD 186. Au sud de la RD 307 et à l'est de la RD 186 se trouvent les grands ensembles d'habitat collectif : Parly 2 et le Domaine. La hauteur limitée des bâtiments, leur gabarit et la végétation les accompagnant permettent une bonne intégration dans le paysage communal. De plus, ils sont en continuité avec les immeubles du Chesnay, en particulier le reste de la résidence Parly 2.



INRIA



Immeubles d'habitation dans le Domaine

Aménagement dans le bourg, en limite
avec la forêt de Marly

- l'arboretum de Chèvreloup

Cet espace naturel a une place importante dans le paysage communal puisqu'il occupe les 2/3 du territoire. Il est bordé par la RD 186 à l'est et la RD 307 au nord. Au sud, il est en continuité avec le parc du Château de Versailles. Cependant, il est ceint d'un mur qui a été érigé sous Louis XIV et qui l'isole partiellement du reste de la commune.



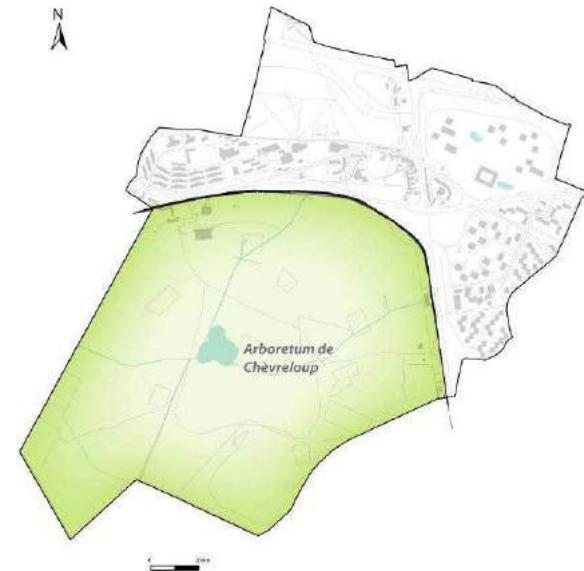
Entrée de l'arboretum



Plantations dans l'arboretum



Allée des Cèdres de l'Atlas



Par ailleurs, les infrastructures de transport (A 13, RD 307 et RD 186) constituent des coupures importantes dans le paysage. L'A 13 marque la limite nord du territoire. Les RD 186 et RD 307 coupent le territoire successivement du nord au sud et d'est en ouest. Les nombreuses infrastructures routières et le cloisonnement relatif des différentes entités ont donné à la commune un paysage très varié, chaque entité ayant sa propre identité et ne se reliant pas aux autres.

De grandes perspectives marquent le territoire, en particulier la RD 186 qui relie Marly-le-Roi à Versailles. En effet, l'alignement de platanes, qui a d'ailleurs motivé l'identification de cette route au titre des sites inscrits, rappelle le caractère royal de cette voie et prend une place importante dans le paysage communal.

L'A 13 constitue la limite nord de la commune et le territoire n'est pas du tout perceptible depuis celle-ci car elle est en contrebas, encaissée. Elle constitue donc une coupure importante avec les communes au nord. A plus grande échelle, elle crée aussi une véritable coupure dans la forêt de Marly.

D. Les risques et nuisances

1. Les nuisances sonores

Selon le code de l'Environnement et en application de la loi relative à la lutte contre le bruit du 31 décembre 1992, le Préfet des Yvelines a procédé au classement des infrastructures terrestres en fonction de leurs caractéristiques sonores et du trafic (arrêté préfectoral du 10 octobre 2000).

Ce classement compte 5 catégories de nuisance sonore (la catégorie 1 étant la plus bruyante). La délimitation de secteurs affectés par le bruit d'infrastructures terrestres oblige les constructeurs à respecter les normes d'isolation acoustique pour les constructions nouvelles.

Niveau sonore de référence Laeq (6h- 22h) en dB (A)	Catégorie de l'infrastructure	Largeur maximale des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure
L>81	1	d=300m
76<L<81	2	d=250m
70<L<76	3	d=100m
65<L<70	4	d=30m
60<L<65	5	d=10m

L'A 13 est classée en catégorie 1

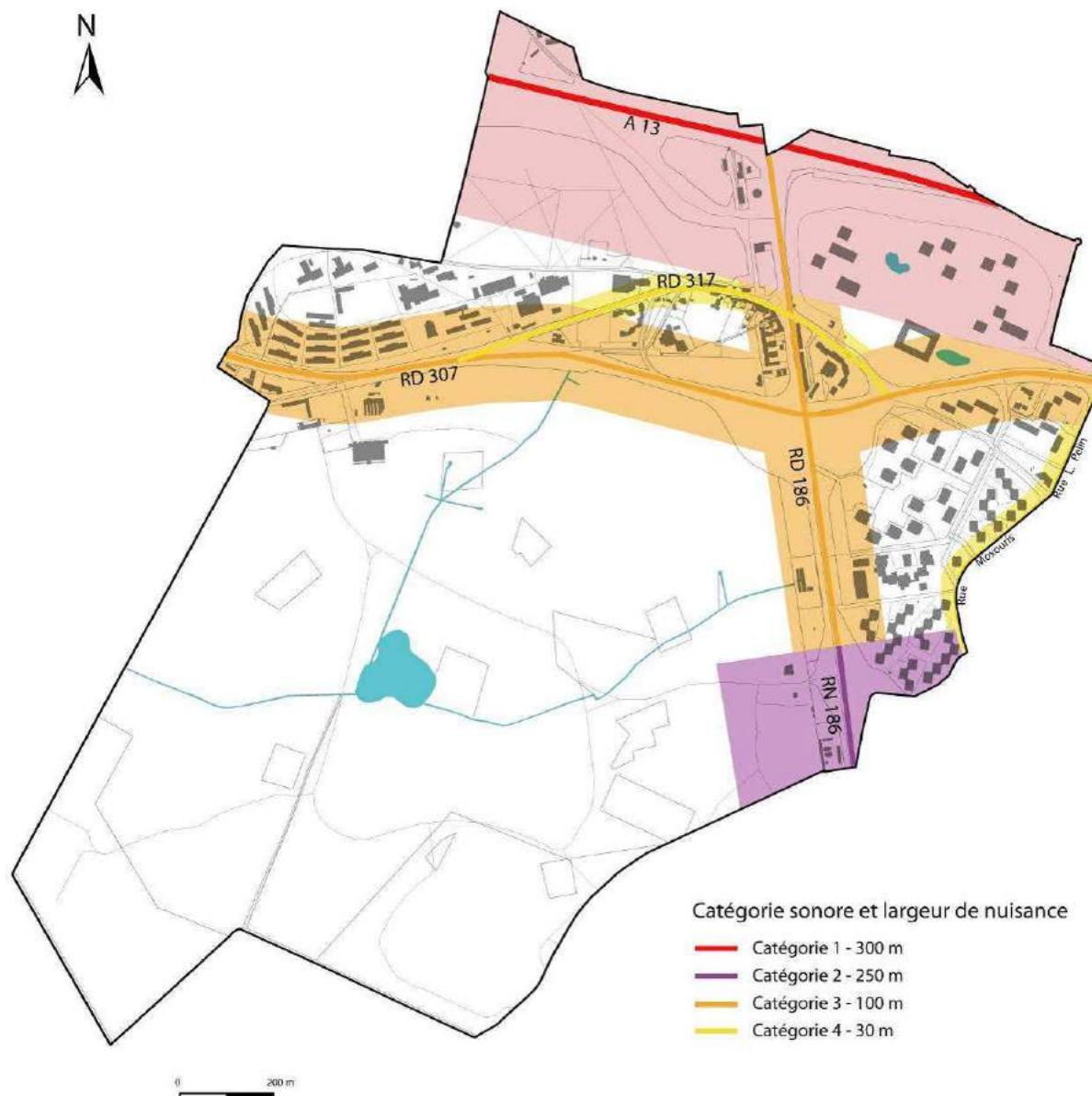
La RN 186 est classée en catégorie 2

La RD 186 et la RD 307 sont classées en catégorie 3

La RD 317 est classée en catégorie 4.

Par ailleurs, les rues Louis Pelin et Moxouris sont classées en catégorie 4.

NUISANCES SONORES SUR LE TERRITOIRE DE ROCQUENCOURT

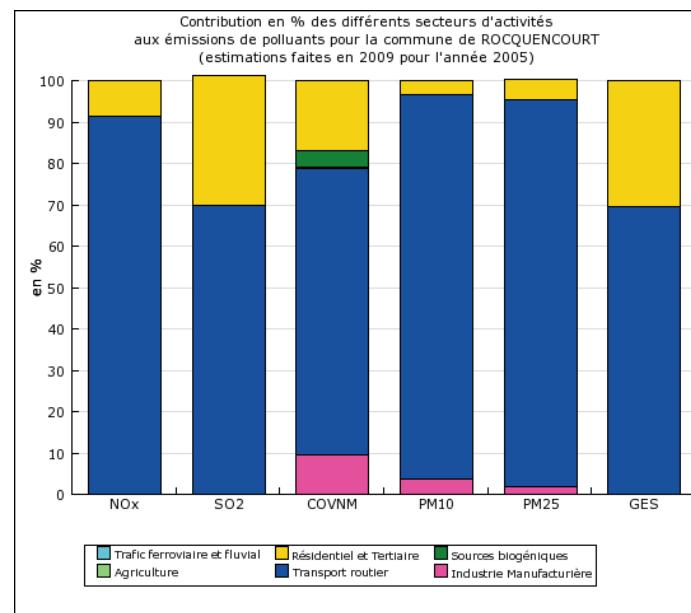


2. La qualité de l'air et les pollutions atmosphériques

La qualité de l'air se mesure par l'indice ATMO, allant de 1 (excellent) à 10 (très mauvais) qui donne une moyenne sur l'agglomération calculée à partir des concentrations mesurées de principaux polluants tels que l'oxyde de soufre, l'oxyde d'azote, l'ozone et les particules.

L'Etat assure avec le concours des collectivités territoriales, la surveillance de la qualité de l'air et de ses effets sur la santé et l'environnement. En Ile de France, l'association Airparif a en charge le suivi de la qualité de l'air. Elle dispose de 46 stations automatiques réparties sur un rayon de 100 km autour de Paris qui mesurent en continu pendant toute l'année les différentes concentrations de polluants.

La qualité de l'air est globalement bonne à Rocquencourt (273 jours par an de qualité de l'air bonne à très bonne soit environ de $\frac{3}{4}$ de l'année, pour 5 jours classés de mauvais à très mauvais) même si ces chiffres sont un peu plus faibles que ceux observés en moyenne sur l'ensemble du département des Yvelines.



Source : airparif.asso.fr

NOx : oxydes d'azote, CO : monoxyde de carbone, SO2 : dioxyde de soufre, COVNM : composés organiques volatils non méthaniques, PM10 : particules dont le diamètre est inférieur à $10\mu\text{m}$, CO2, dioxyde de carbone.

Ce graphique recense la part des secteurs d'activités dans l'émission de polluants. Le transport routier est le principal responsable des pollutions atmosphériques. Ceci est dû au trafic important, aussi bien sur les autoroutes (A 12 et A 13) que sur le réseau national et départemental.

3. Les risques d'inondation

Etant donné le débit faible des rus et leur éloignement des habitations, le risque d'inondation et ses conséquences sur les habitants est très faible. Cependant, étant donné le relief communal, des risques d'inondation par ruissellement peuvent avoir lieu. Des coulées de boue ont même été observées sur le territoire et ont fait l'objet d'arrêtés de catastrophe naturelle. Dans les futurs projets d'aménagement, l'imperméabilisation des sols devra être limitée afin de ne pas amplifier ces phénomènes.

4. Le retrait et gonflement des argiles

Le territoire communal est, compte tenu de la nature des sols qui le compose, susceptible d'être soumis à des risques provoqués par des phénomènes de mouvement de terrain par retrait et gonflement des argiles résultant de la sécheresse (phénomène de dessiccation) ou d'une forte augmentation de teneur en eau au cours du retour à une pluviométrie normale (ré-imbibition rapide). Ces mouvements de terrain peuvent provoquer la fissuration de certaines constructions.

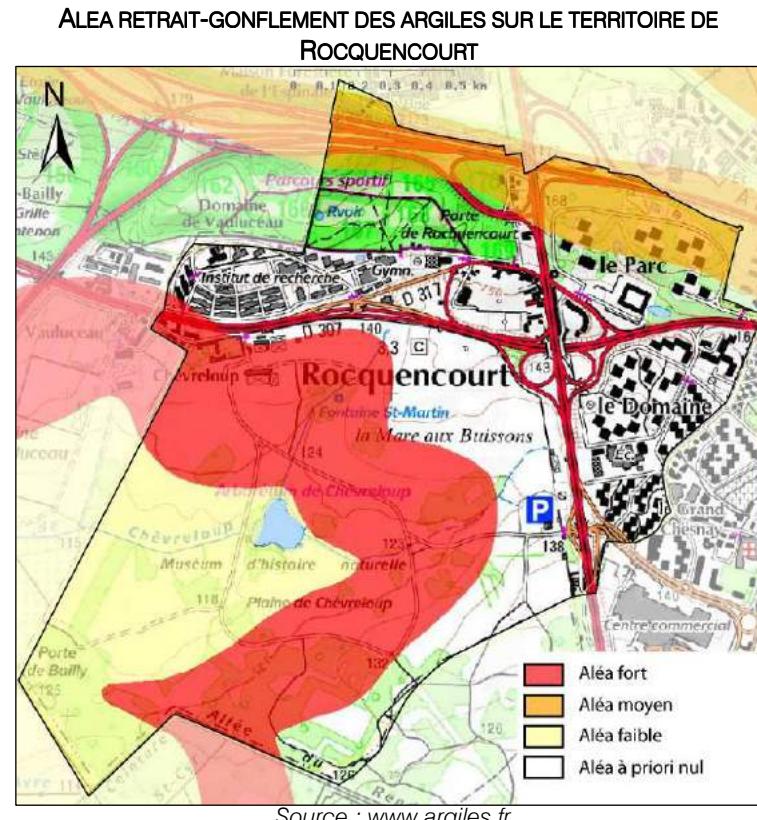
Les formations géologiques d'argiles vertes (au centre de la commune) et les argiles à meulière (au nord de la commune) composent une partie importante de la géologie. L'argile verte est assez pure, plastique et est très sensible à l'eau présente localement. L'argile à meulière présente localement des caractéristiques de plasticité et de retrait comparables à celles de l'argile verte. Cependant, compte-tenu du caractère résiduel de cette argile, ses minéraux constitutifs sont moins actifs que ceux de l'argile verte, c'est pourquoi l'effet lié à la sécheresse est plus lent à se déclarer pour l'argile à meulière.

Le risque d'aléa fort est concentré essentiellement sur l'arboretum et l'ancienne Gendarmerie de Chèvreloup. L'aléa faible se retrouve au nord de la commune et sur une partie du Parc.

La commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle suite à des inondations et coulées de boue et suite à des mouvements de terrains.

Type de catastrophe	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
Inondations et coulées de boue	18/07/1994	18/07/1994	15/11/1994	24/11/1994
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Source : www.primnet.fr



5. Les risques liés aux transports des matières dangereuses

Le risque de transport de matières dangereuses se présente sous deux formes sur le territoire :

- le risque par canalisation : une canalisation de gaz traverse le territoire au nord du bourg et entre Le Parc et le Domaine.
- le risque par voie routière : le dossier départemental des risques majeurs recense l'A 13 et la RD 186 comme axes routiers susceptibles de supporter un transport de matières dangereuses.

6. Les risques technologiques et industriels

Le territoire communal est relativement préservé des risques industriels et technologiques. En effet, aucun établissement ne fait l'objet d'une installation classée. Il n'existe par ailleurs aucun ancien site industriel ou site toujours en activité dont le fonctionnement est potentiellement polluant.

Les données présentes dans la banque de données nationale BASIAS constituant l'inventaire des sites industriels et activités de service, en activité ou non, ont été extraites pour la commune de Rocquencourt. Il est important de souligner que l'existence de site industriel dans BASIAS ne préjuge en rien d'une éventuelle pollution au droit de celle-ci mais laisse présager une activité potentiellement polluante.

Nom, raison sociale de l'entreprise	Adresse
ELF FRANCE (S.A.)	18, Route de Maule (RD307)
COVI BAR PENNY CLUB, anc. S.A.R.L. L'OREE DE LA FORÊT DE MARLY, anc. SOCIETE ROCQUENCOURT BAR	6, place de Rocquencourt (anc. 4, route de Maule)
ASSOCIATION POUR LA GESTION DES OEUVRES SOCIALES DE L'INSTITUT DE RECHERCHE D'INFORMATIQUE ET D'AUTOMATIQUE (AGOS-IRIA)	Route de Maule
SOC ?	Route de Vaucresson

E. Les réseaux techniques urbains

1. Le réseau d'eau potable

L'alimentation en eau potable est assurée par la SEVESC (société des Eaux de Versailles et de Saint Cloud). La ressource en eau provient, pour la majeure partie, d'une nappe d'eau souterraine située à Croissy-sur-Seine, dans la craie fissurée, sous les alluvions de la Seine. Cette nappe, insuffisamment alimentée de façon naturelle (les précipitations ne sont pas assez importantes pour remplir la nappe), bénéficie d'une réalimentation artificielle, à partir d'eau de la Seine. Cette eau de Seine, préalablement traitée par voie physico-chimique puis par voie biologique, est réinfiltrée très lentement dans d'anciennes sablières spécialement aménagées. Cette réalimentation permet de faire face à l'augmentation des débits pompés et d'améliorer la qualité de l'eau sur l'ensemble de la nappe.

Onze forages de 30 à 60 mètres de profondeur permettent de prélever les quantités nécessaires à tout moment.

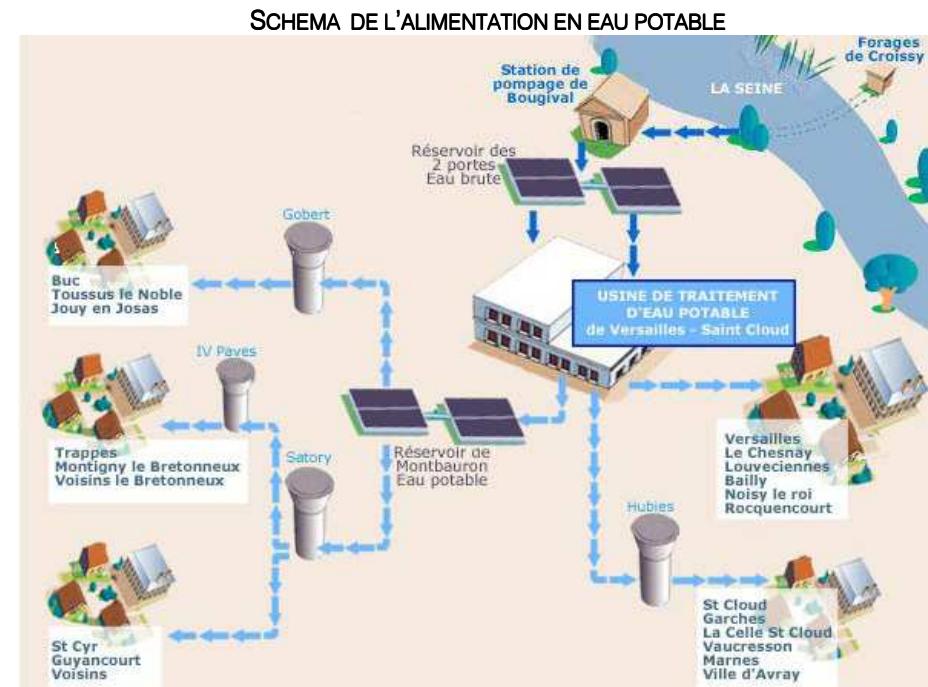
La station de pompage de Bougival relève l'eau brute jusqu'aux bassins des Deux Portes et de Louveciennes. L'eau est relevée sur un dénivelé de 150 mètres à un débit maximum de 5 000 m³/h. La station comprend 6 groupes électropompes et remplace aujourd'hui la Machine de Marly.

L'eau est ensuite transportée à l'usine de traitement de Versailles-Saint-Cloud située à Louveciennes. Les communes desservies en eau potable par la SEVESC sont alimentées selon le schéma ci-contre (source : SEVESC) :

Au regard des résultats du contrôle sanitaire de l'eau destinée à la consommation humaine réalisé en 2010 et au premier semestre 2011, l'eau distribuée est conforme aux valeurs limites réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés. Aucun dépassement de la limite de qualité n'a été observé en 2010.

Les gros consommateurs représentent près de 30% de la consommation totale en eau potable sur la commune. Le volume d'eau consommé est très important au regard du nombre total d'abonnés puisque la commune de Rocquencourt comptabilise un grand nombre de copropriétés pour lesquelles un seul compteur d'eau existe. Ces logements collectifs représentent 9 logements sur 10.

Par ailleurs, on comptabilise de grands consommateurs d'eau comme l'INRIA (50 000 m³ en 2005), le service des cultures de l'Arboretum (plus de 5 000 m³ en 2005) et le siège de Mercedes France.



2. Le réseau d'assainissement et d'eau pluviale

La commune dispose d'un schéma d'assainissement communal

La commune de Rocquencourt est desservie à 99 % par un réseau de collecte séparatif ayant pour exutoire le réseau intercommunal du SMAROV. Le réseau d'eaux usées et d'eaux pluviales se répartit de la manière suivante :

- 3870 ml de réseau EU (\varnothing 200 et 300 mm)
- 5 735 ml de réseau EP (\varnothing 300 et 1200 mm)

Les eaux usées sont acheminées vers les réseaux d'assainissement du SMAROV (Syndicat Mixte d'Assainissement de la Région Ouest de Versailles) avant d'être traitées à la station d'épuration de Versailles (station d'épuration du Carré de Réunion) qui rejette les effluents épurés dans le ru de Gally. Cependant, il a été mis en évidence que les performances de cette station étaient aujourd'hui insuffisantes. Le SMAROV étudie donc les solutions techniques nécessaires pour sa mise aux normes afin d'améliorer la qualité des rejets dans le ru de Gally et de respecter ainsi les objectifs de qualité fixés par le SAGE : objectif de classe 2 correspondant à une qualité passable.

Les eaux pluviales de la commune sont dirigées vers le bassin de retenue d'une capacité utile de 10 000 m³ situé dans l'Arboretum de Chèvreloup. Ce bassin est alimenté par des eaux de pluie ayant préalablement transité dans des chambres de dessablement. Ce bassin de retenue est en eau et s'apparente actuellement à une réserve naturelle. Ce bassin n'a plus la capacité suffisante pour accepter des apports d'eaux pluviales supplémentaires liés à des opérations d'aménagements. Par ailleurs, le SAGE de la Mauldre incite à la gestion et la valorisation des eaux pluviales à la parcelle, en imposant une limitation du ruissellement à 1l/s/ha pour tout nouvel aménagement ou réaménagement tendant à augmenter le niveau d'imperméabilisation d'une parcelle. Cette limitation est obligatoire pour les opérations réalisées sur des terrains de plus de 1 000 m², selon les modalités de la délibération de l'Assemblée Générale de la Commission Locale de l'Eau de la Mauldre du 9 novembre 2004 et de son cahier d'application.

Le diagnostic du système de collecte de la commune de Rocquencourt a mis en évidence des raccordements non-conformes d'eaux usées vers le réseau d'eaux pluviales au niveau du vieux bourg. Des raccordements non conformes d'eaux pluviales vers le réseau d'eaux usées ont également été identifiés au niveau de la route de Versailles au droit de l'Arboretum.

La capacité de certains collecteurs d'eaux pluviales n'est pas suffisante pour faire transiter certains événements pluvieux. Les apports supplémentaires de temps de pluie relatifs à des opérations d'aménagements ne doivent pas rejoindre le réseau d'eaux pluviales existant.

Actuellement, 7 entités sont assainies en mode individuel sur la commune.

TABLEAU DES ENTITES EN ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Sites	Nombre d'entité
Site de l'Arboretum	5
Maison Forestière de l'Espinaié	1
Assainissement de la station BP	1
Total	7

Source : Schéma directeur d'assainissement communal

3. La gestion des déchets

3.1. La collecte des déchets

La collecte des déchets est une compétence de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc. La plupart des déchets sont collectés en porte-à-porte selon les fréquences suivantes :

- Ordures ménagères : 3 fois par semaine
- Recyclables : 2 fois par semaine
- Encombrants : 2 fois par mois
- Déchets verts : 1 fois par semaine de mars à novembre, sinon 1 fois par mois
- Verre : 1 fois par semaine

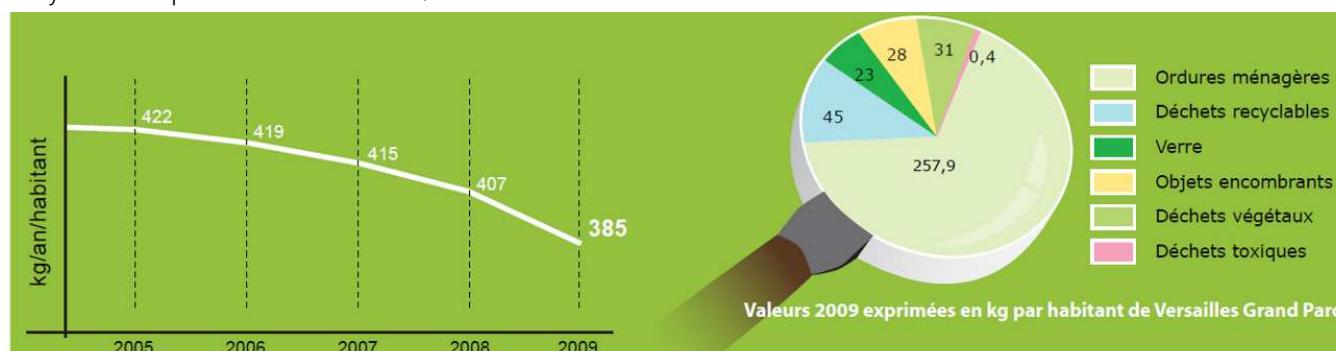
Pour le verre et les déchets recyclables, il existe également un point d'apport volontaire au 10, rue de la Sabretache. Pour les déchets toxiques et les DEEE (Déchets d'Equipements, Electriques et Electroniques), une collecte est organisée une fois par mois.

3.2. Le traitement des déchets

Depuis le 1er janvier 2009, les déchets recyclables de Versailles Grand Parc (excepté ceux de Versailles) sont acheminés au nouveau centre de tri du SIDOMPE (Syndicat Intercommunal pour la Destruction d'Ordure Ménagère et la Production d'Energie) situé à Thiverval Grignon (78). Conçu pour réceptionner, trier et conditionner ces déchets en vue de leur valorisation, cet équipement accueille 35 000 tonnes annuelles d'emballages, de verre et de journaux magazines issues de l'effort de tri de près de 426 000 habitants.

Désormais, les déchets recyclables bénéficient d'un tri optique qui sépare automatiquement les différents types de plastique des bouteilles triées.

Le graphique suivant illustre l'évolution de la production des déchets pour l'année 2009 dans la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. Il nous montre que depuis 2005, le nombre de kg/an/hab diminue de manière régulière. Ce chiffre est inférieur à celui des Yvelines et de l'Île-de-France. Les déchets recyclables représentent environ 12% de ce chiffre.



Enseignements

- Une hydrographie peu présente, limitée au ru de Chèvreloup et à une pièce d'eau dans l'arboretum
- Un territoire à dominante naturelle (arboretum, forêt de Marly, le Parc), mais marqué par la présence de nombreuses infrastructures de transport
- Un territoire bénéficiant de nombreuses protections : sites classés, inscrits, ZNIEFF
- Un territoire situé dans un cadre paysager exceptionnel (Plaine de Versailles) ; des entités paysagères bien identifiées, découlant du relief
- Des nuisances sonores importantes, engendrées par les nombreuses infrastructures de transport
- Une qualité de l'air impactée par le trafic routier important
- Des risques naturels et technologiques aux impacts limités sur l'urbanisation existante
- Une eau potable de bonne qualité
- Un réseau d'assainissement/eaux pluviales qui présente quelques imperfections (mauvais branchements, capacité insuffisante en cas de fortes pluies)